VOLUME I. WINNIPEG, MARDI, 2 SEPTEMBRE 1913 NUMERO 16

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

LA LIBERTÉ

DIEU ET MON DROIT

Rédaction et Administration:
619 AVE. McDERMOT
Télephones - - Garry 4264-4265

JONCHEE DE BLAGUES

"Barred out from the public school". "Doors of School House in St. Claude, Manitoba, Closed to All Girl Pupils." "Must go to Convent". "Indignation Felt by Both English and French Ratepayers". "Big Fight in Prospect". (*Free Press* du 25 août.)

Titre affriolant et qui invitait à la lecture du long réquisitoire du correspondant du *Free Press* contre les pauvres commissaires de Saint-Claude.

Nous avons lu et appris: Que les commissaires de Saint-Claude voulaient forcer les petites filles protestantes à fréquenter un couvent tenu par des religieuses. Que les contribuables protestants et les contribuables catholiques français étaient fort aigris par l'attitude scandaleuse des commissaires. Que l'école publique, maintenant affectée aux garçons était au sud de la voie ferrée. Que la majorité des contribuables avait certainement signé le pétition présentée aux commissaires et qui avait motivé un changement de local. Que le R. P. Radaz, curé, avait lui-même fait signer la pétition par les contribuables. Que plusieurs contribuables auraient signé sans connaître la teneur exacte de la pétition. Que M. Grainger, un protestant anglais, jurait que ses enfants n'iraient pas à l'école des filles. Que cette injustice frappait douze ou quatorze fillettes protestantes. Que seize ou dix-huit français refusaient de se soumettre à l'ukase des commissaires. Que l'éco e publique, affectée auparavant aux garçons et aux filles contenait quatre classes pouvant accommoder 200 élèves.

Déjà nous respirions, C'était moins terrible que ne laissait prévoir le titre. Et connaissant la mauvaise foi habituelle du *Free Press*, nous attendions des renseignements de nos amis de Saint-Claude.

Ces renseignements sont venus, clairs, patents, précis et absolument inattaquables.

En face d'eux pas une des affirmations mensongères du *Free Press* ne tient debout. Jamais des faits ne lui ont donné pareil démenti.

De couvent à Saint-Claude, il n'en existe pas. L'honorable Coldwell l'a déclaré aux rares mécontents qui sont allés lui pleurnicher leurs griefs. Les commissaires ont agi légalement, ils peuvent louer le local qu'il leur plait de louer et permettre aux religieuses de porter leur costume. Une communication officielle des commissaires au *Free Press* établit nettement que l'école située dans l'ancien couvent est une école publique, se conformant, sous le rapport de l'instruction et du local, aux exigences de l'Acte des Ecoles Publiques.

Voilà qui suffit à établir la nature de cette école. D'ailleurs le correspondant du *Free Press* admet dans le numéro de samedi que l'école où professent les deux relgieuses est une école publique.

Passons maintenant aux chiffres du *Free Press*.

Où sont ces nombreux contribuables français mécontents, opposés à la décision des commissaires et dont il fixe le nombre à seize ou dix-huit?

Soixante-douze contribuables dans l'arrondissment. Soixante trois, au témoignage du *Free Press*, ont signé la pétition. Ajoutez à ce dernier chiffre les commissaires. Il reste que le *Free Press* a au moins triplé le nombre des mécontents.

Où trouver encore ces quarante-cinq contribuables français qui d'après le *Free Press* de samedi refuseront de payer leurs taxes pour protester contre la conduite des commissaires.

Même phénomène au sujet des fillettes protestantes.

Douze ou quatorze fillettes selon le correspondant du *Free Press*. On admettra que ce n'est pas absolument précis. Notre correspondant qui n'est pas au service du *Free Press* et par conséquent sait respecter la vérité nous affirme qu'il n'y a que sept fillettes protestantes. Le *Free Press* doublait le chiffre. Vétille!

Une plume et de l'encre ont suffi au correspondant du *Free Press* pour transporter du nord au sud de la voie ferrée l'école des garçons.

Ce n'est pas la majorité, quelque chose comme la moitié plus un, mais la quasi totalité des contribuables qui ont signé la pétition. Ce n'est pas le R. P. Radaz qui a fait signer la pétition mais M. de Moissac. Ce n'est pas quatre classes terminées, prêtes à recevoir les élèves, que contient l'école des garçons mais bien trois.

Donc nulle des affirmations du *Free Press* n'est vraie.

C'est certainement un record que lui seul pouvait établir.

Nos lecteurs trouveront en dernière page la version de notre correspondant de Saint-Claude établissant clairement les avantages découlant de l'arrangement intervenu entre les religieuses et les commissaires.

Contentons-nous d'ajouter que toutes les petites françaises, même les jeunes filles de M. Robart, et des petites anglaises fréquentent l'école depuis une semaine.

A quand la prochaine du *Free Press?*

A BATONS ROMPUS

Une leçon de discipline. La rentrée des classes se fit à Saint-Claude le lundi 17 août. Pour se conformer au désir de la population—désir exprimé dans une pétition couverte d'une soixantaine de noms—les commissaires avaient décidé que les filles seraient séparées des garçons et confiées à deux religieuses enseignantes diplomées de l'ordre des C. R. des Cinq Plaies, la Rde Soeur Marie Gertrude et la Rde Soeur Marie-Ange. Dans cette intention et aussi pour être en loi, les RR. SS. avaient apporté au couvent de sérieuses modifications.

Les Anglais forment à Saint-Claude une infime minorité, mais avant que 24 heures se fussent écoulées après la rentrée des classes, oubliant leurs jalousies et animosités très réelles, oubliant leurs divisions politiques pourtant très accentuées, ces quelques Anglais s'étaient réunis, concertés, groupés et décidaient de faire annuler la décision des commissaires: visites au président de la commission scolaire, examen détaillé des signatures des pétitionnaires, voyages à Winnipeg, provocation d'une réunion des commissaires etc., ils ne négligèrent rien.

La neutralité scolaire. La leçon de discipline qu'ils nous donnent est d'autant plus frappante qu'il ne s'agit point d'une injustice criante comme l'est la double taxe imposée aux catholiques de Winnipeg, Portage, Brandon; non, ce qu'ils réclament c'est la neutralité scolaire, c'est-à-dire un système que dans leurs synodes les pasteurs protestants eux-mêmes ont condamnée, une méthode à propos de laquelle le R. D. Gordon, principal de Queen's University (Ottawa) disait: "We have suffered much as a people from denominational divisions, and we have allowed these to prevent the teaching of religion in our schools. In the very name of religion we have crippled religion." Nov. 22, 1912.

Témoignage précieux qui se complète de celui du Sénateur David, séance du 20 mars 1912: "Religions teaching in public schools is essential to produce a peace-loving and God-fearing people." L'école catholique vaut certainement mieux pour les petites anglaises, que l'école neutre réclamée de leurs parents, comme pour les catholiques mieux vaudrait avoir des enfants protestants que de les voir athées. Le protestant fait encore partie de l'âme de l'Eglise, l'athée lui, est hors de l'Eglise.

Franc-Maçonnerie. D'autant plus qu'il n'y a point à se faire d'illusions. La neutralité n'est pas un but, mais un moyen, un moyen très efficace de déchristianisation: l'histoire de France est là pour le prouver; la neutralité scolaire est une trouvaille de la franc-maçonnerie, les franc-maçons ont été ses créateurs et ses propagateurs, et de toutes façons ils s'ingénient à la rendre efficace. Longtemps j'ai cru que ce journaliste ardent, ce catholique instruit qu'est M. Hacault, avait, pour parodier un mot de Jules Simon, un franc-maçon d'achevalé sur le nez. Mais maintenant des études sérieuses, des renseignements précis, m'obligent à lui rendre justice à lui et à son oeuvre et d'en appeler à lui pour une démonstration de ce que j'avance. On devrait craindre et combattre la franc-maçonnerie comme le fermier craint et combat les rats; il sera trop tard quand enfin nous croirons au danger que depuis si longtemps M. Hacault et quelques autres signalent à leurs coreligionnaires. Franc-maçons, la plupart des personnages notoires, des chefs d'entreprises financières et commerciales de Winnipeg, franc-maçons beaucoup de députés et de journalistes manitobains, franc-maçons presque tous les hauts gradés du C. P. R. et un grand nombre de subalternes; ils se multiplient, s'entr-aident, nous entourent et nous écrasent, et nous ne faisons rien pour les connaître, les démasquer, les rendre impuissants.

Saint-Claude.

P.S.—Permettez-moi de rectifier le chiffre de 65 familles donné par A.-G. M. dans le numéro du 19 août, page 8, pour la paroisse de Saint-Claude. Il y a 120 familles catholiques dans la paroisse. S'agirait-il du village seulement, le chiffre serait exagéré.

DANS ONTARIO

Le *Globe* a cessé de s'apitoyer sur les écoles de la province de Québec pour s'occuper un peu de ce qui se passe dans sa propre maison; et ce coup d'oeil jeté sur les choses de chez lui ne parait pas l'avoir énormément enthousiasmé.

Il y a constaté, par exemple (voir l'analyse que le *Witness* de jeudi faisait d'une lettre publiée quelques jours plus tôt dans le journal ontarien), que sur les 212,537 enfants inscrits dans les écoles rurales de l'Ontario, 54 p.c. seulement font quotidiennement acte de présence à l'école. Il y a constaté encore (voir son article du 23 juin intitulé "Improve the public school course") qu'alors que "dans une forte proportion des écoles rurales de la province les cinquièmes classes bien fréquentées faisaient jadis d'excellente besogne", ces classes "sont aujourd'hui très peu nombreuses et très éloignées les unes des autres".

Il y a constaté encore (voir le même article) "la disparition presque complète des professeurs masculins des écoles publiques de l'Ontario", et il voit dans cette disparition la raison pourquoi tant d'enfants sortent de l'école à 12 ou 13 ans, au lieu d'y rester jusqu'à 14 ou 15, comme c'était l'habitude pour les garçons; et il conclut que, depuis trente ans, la province n'a fait aucun progrès au point de vue scolaire.

Si nos souvenirs ne nous trompent point, sir James Whitney prétendait, lui, que la province a retrogradé depuis un quart de siècle.

* * *

Nous ne citons point ces faits et ces statistiques pour être désagréables à nos compatriotes ontariens, ni pour prendre à leur endroit la pose dédaigneuse qu'affectait, il y a quelques semaines, le *Globe*. Nous voulons simplement souligner des faits qui prouvent que certains, à tout le moins, des maux dont nous souffrons seraient loin d'être guéris par l'adoption du système ontarien.

Le *Globe* se plaint, par exemple, de la disparition des instituteurs. Il n'y a pas longtemps, un autre journal regrettait que le niveau du personnel féminin fut inférieur à ce qu'il était, il y a un quart de siècle.

Les deux faits se rattachent à la même situation économique. Le développement du pays est si rapide, il offre aux jeunes gens instruits de tels avantages que bien peu d'entre eux sont disposés à s'enfermer dans une école. D'autre part, la clientèle qui fournissait autrefois les institutrices est également celle où se recrutent aujourd'hui les sténographes, les dactylographes, la plupart des employées de bureau, les gardes-malades, etc. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que Ontario, comme les autres provinces, souffre de ce que l'on pourrait appeler "la crise du personnel".

A ce point de vue-là, Québec—qui n'a pas de ministère de l'Instruction publique—jouit d'exceptionnels avantages, grâce à ses congrégations enseignantes qui lui assurent un personnel compétent, exclusivement dévoué à son oeuvre d'enseignement, et qui se contente de traitements que ne pourraient point accepter les laïques.

Un autre sujet de plainte qui ressort particulièrement du texte du *Globe* et du commentaire du *Witness*, c'est l'apathie des parents. Elle existe chez nous comme ailleurs; mais l'on voit que ce n'est pas l'existence d'un ministère d'Instruction publique qui peut beaucoup contribuer à la supprimer. Elle ne cèdera qu'à une campagne d'éducation comme celle qui se fait actuellement dans les réunions de commissaires d'écoles.

Nous n'avons pas le droit de faire aussi bien que les autres. Nous avons le devoir de faire mieux.

Omer Héroux.

Le "Devoir"—

MGR CHERRIER

L'investiture de Mgr. Cherrier, curé à l'Immaculée Conception, à la dignité de Protonotaire Apostolique, a eu lieu le 17 août.

Un déplorable malentendu nous a empêché d'en donner un compte-rendu et de souligner ce bel et mérité hommage de l'Eglise au talent de Mgr Cherrier et à son inaltérable dévouement à l'Eglise de l'Ouest.

Mgr Cherrier voudra bien accepter nos excuses.

Rarement carrière a été aussi bien remplie et aussi féconde.

Depuis trente cinq ans il a donné le meilleur de ses efforts à la cause de l'éducation et à la création de paroisses catholiques. Il a été professeur, curé, économe, délégué de Mgr. l'Archevêque à Rome.

Au mois de mai dernier l'Université du Manitoba conférait à Mgr Cherrier le titre de docteur-en-droit.

Au banquet qu'on lui offrit à cette occasion le pasteur Murray rendit à la science et au dévouement de Mgr Cherrier un hommage que nous sommes heureux de reproduire.

Il a d'autant plus de valeur qu'il vient d'admirateurs séparés de Mgr. Cherrier par les croyances et le parler.

"M. l'abbé Cherrier, déclarait le pasteur Murray, appartient à une race qui a produit quelques uns des plus grands hommes de notre époque. Il est au service d'une Eglise qui a exercé la plus grande influence sur l'humanité. Il a fourni un long et inlassable concours au Bureau des Etudes de l'Université."

F. GAETANO

Il y a environ 90 ans, à Rome, sous Léon XII, un cortège sinistre sortait, un jour, des portes du château Saint-Ange, prison d'Etat. Des religieux encapuchonnés marchant en procession à pas mesurés, chantaient des paroles funèbres, et avec une escorte de soldats, bayonnette au fusil, suivaient une charette, drapée de noir sur laquelle était assis, les bras liés, un homme abattu et pâle. La foule se demandait qui était le condamné. C'était F.'. Gajetano, conspirateur révolutionnaire, un *outlaw*, convaincu de divers crimes et notamment de celui de haute trahison, condamné à mort, très justement.

Au moment où la charette atteignait l'extrémité du pont célèbre, un jeune prêtre, de belle figure, arriva par une des rues donnant sur la place Saint-Ange. Il regarda le prisonnier, les yeux du prêtre étaient pleins de larmes. Soudain, poussé par une impulsion extraordinaire, l'ecclésiastique fendit la foule et s'adressa à l'officier commandant l'escorte. Il le supplia, pour l'amour de Dieu, d'arrêter, quelques instants, la marche, jusqu'à ce qu'il pût courir au Vatican et revenir. Le plaidoyer du prêtre toucha l'officier. Il reconnut un abbé qu'il avait vu fréquemment au palais des Papes. Il consentit. Le prêtre se hâta vers le Vatican, demanda, obtint une audience de Léon XII. Se jetant à genoux devant le Pontife, il le supplia, d'une façon quasi surnaturelle, d'épargner la vie de Gajetano. Le Pape, ému, commua la sentence de mort en celle de la prison à vie au château Saint-Ange. Le jeune prêtre vola du Vatican à la place Saint-Ange et le cortège s'étant ralenti, il produisit à l'officier l'ordre du Pape, signé Léon XII.

F.'. Gajetano, plein de reconnaissance voulut se jeter aux genoux du prêtre. Il avait été touché par la grâce. Mais le prêtre avait disparu. On le vit entrer dans un hospice d'orphelins connu sous le nom de Tata Giovani.

* * *

Les années s'écoulèrent. Grégoire XVI succéda à Léon XII. Puis ce fut le pontificat de Pie IX.

Il venait d'être inauguré quand un prêtre, aux yeux noirs, pleins de feu, vêtu de l'habit ordinaire du clergé romain, se présenta au château Saint-Ange. Il demanda si le prisonnier Gajetano vivait encore. Etant condamné à la solitude, personne ne pouvait le voir sans permission du gouverneur qui devait être autorisé. Le prêtre se retira puis revint avec l'ordre nécessaire donnée au gouverneur.

Introduit dans la cellule, Gaetano, d'une voix inquiète, demanda à l'ecclésiastique:

—Que me voulez vous?

—Je viens vous apporter des nouvelles de votre vieille maman.

—Elle vit encore! Que Dieu soit loué!

Or F.'. Gaetano aimait sa mère Le prêtre le savait.

—Oui, dit-il, elle vit encore. Elle m'envoye vous consoler. Elle espère, pour vous, de meilleurs jours...

—Tous les anges ne sont pas au ciel! J'en vois un devant moi, s'écria le criminel repentant, qui reconnut alors le prêtre auquel il devait sa grâce.

Puis il raconta sa vie d'expiation et les duretés de cette expiation.

—Pourquoi n'avoir pas fait appel à la clémence du Pape?

—Je l'ai fait, à plusieurs reprises, sans succès. Une nouvelle pétition ne parviendrait pas à Grégoire XVI.

—Il est mort. Ecrivez à Pie IX.

—Et qui présentera ma requête au pape?

—Moi-même. Voici du papier, plume et encre.

Gajetano,—qui avait, du reste, abjuré la Maçonnerie et mené en prison une conduite exemplaire,—écrivit une supplique touchante, pleine de repentir.

—Ayez confiance, dit l'abbé, en prenant le papier. Ceci parviendra au Pape. Courage, mon ami. Priez pour Pie IX...

Le prêtre quitta la cellule et se rendit chez le gouverneur.

—Je viens demander la grâce de Gajetano, sa mise en liberté, dit-il très tranquillement.

—Mais le Pape seul peut l'accorder!

Alors l'abbé, demanda papier, plume et encre. Il écrivit:

"En vertu du présent ordre, le gouverneur du château Saint-Ange fera mettre en liberté immédiate le prisonnier Gajetano.

Daté, signé: *Pius IX.*

La signature n'était pas un faux. Le gouverneur reconnut le Pape. Gajetano fut libéré sur le champ.

Et Pie IX disparut.

* * *

Gaetano alla chercher sa "vieille maman." Elle lui raconta comment un jeune prêtre, nommé Giovani Mastaï, l'avit sauvé deux fois: Il s'était intéressé à elle... Il était devenu évêque, puis cardinal, enfin Pape...

Gaetano est mort, depuis longtemps, en très bon chrétien.

Quant à Pie IX, on instruit son procès de béatification. Vivant il faisant des miracles.

La conversion de F.'. Gaetano n'est pas le moindre.

En intervenant, au moment où le franc-maçon allait, peut-être, mourir impénitent, l'abbé Mastaï avait eu une inspiration surnaturelle. Et sûr du repentir de l'ancien conspirateur, Pie IX avait imité le Christ pardonnant au bon larron.

L. Hacault.

CHANSONS D'ANCETRES

Parlons de nos dieux sous la verte feuillée,
Parlons des pères, fils, ils ont rompu leurs fers
Et vaincu. Leur armure est aujourd'hui rouillée.
Comme il tombe de l'eau d'une éponge mouillée,
De leurs âmes dans l'ombre il tombait des éclairs,
Comme si dans la foudre on les avait trempés.

Frappez, écoliers,
Avec les épées,
Sur les boucliers.

Ils ont voulu couver, créer la délivrance
Ils étaient les titans, nous sommes les fourmis.
Ils savaient que la Gaule enfanterait la France.
Quand on a la hauteur, on a la confiance.
Les montagnes à qui le rayon est promis
Songent, et ne sont point par l'aurore trompées.

Frappez, écoliers,
Avec les épées,
Sur les boucliers.

Lutteurs du gouffre, ils ont découronné le crime,
Brisé les autels noirs, détruit les dieux brigands.
C'est pourquoi moi, vieillard, penché sur leur abîme,
Je les déclare grands, car rien n'est plus sublime
Que l'océan avec ses profonds ouragans,
Si ce n'est l'homme avec ses nobles épopées.

Frappez, écoliers,
Avec les épées,
Sur les boucliers.

Levez vos fronts, voyez ce pur sommet, la gloire.
Ils taient là. Voyez cette cime, l'honneur.
Ils étaient là. Voyez cette cime, l'honneu.
La liberté. Mourir libre fut leur victoire.
Il faudra, car l'orgie est un lâche bonheur,
Se remettre à gravir ces pentes escarpées

Frappez, écoliers,
Avec les épées,
Sur les boucliers.

NOS FRERES CANADIENS-FRANCAIS

Voici l'article fort sympathique que publiait au lendemain du Congrès de Régina, le *Morning Leader*, publié à Régina, le quotidien le plus important et le plus autorisé de la Saskatchewan.

"Les Canadiens-français sont devenus un élément important dans la population de la Saskatchewan. A raison de ce fait, l'importance de leur convention dans cette province est indiscutable, et nous nous réjouissons du succès qu'elle a remporté. Ce fut un honneur pour Régina d'être le lieu de rendez-vous d'une multitude de citoyens qui tout en différant de la plupart d'entre nous par la race, font leur part dans l'édification de la province et du Dominion.

Les Français du Canada ont une histoire admirable. Leurs ancêtres sont tombés sous des balles anglaises, écossaises et irlandaises. Le pays que la France avait d'abord colonisé passa sous le drapeau britannique et avec lui le peuple. L'impossible ne s'est pas réalisé: les Canadiens-français ne sont pas devenus Anglais, mais les Canadiens-français sont devenus et sont restés britanniques. Plus d'une fois ils ont brillamment reconnu les privilèges que tous possèdent sous le drapeau britannique, sans distinction de race.

Le danger de la couronne britannique a éprouvé et démontré la fidélité canadienne française pour la nation britannique fidélité qui n'est pas moindre, parce qu'elle s'ajoute à une traditionnelle affection pour le pays d'où viennent les ancêtres.

Le Canada doit beaucoup à la race qui a produit des hommes comme Papineau, Lafontaine, Cartier, Laurier, bien que quelques-uns d'autres aient été qualifiés de rebelles aux jours où ils luttaient pour le régime du gouvernement responsable.

Les Canadiens ont donné de leur puissance d'intelligence, de leur industrie, de leur habileté, de leur courage dans l'édification du Dominion et ils partagent avec leurs concitoyens d'autres races l'honneur du remarquable progrès canadien.

Certaines personnes peuvent ne pas admettre tout ce qui a été dit à la convention. Les divergences de race et de croyance amènent naturellement d'honnêtes divergences d'opinion en même temps que l'opportunité trop souvent saisie par les Français, et les Anglais, les Protestants et les Catholiques pour ces honnêtes divergences. Mais tous ont droit à leurs convictions dans un pays britannique et ce droit doit être reconnu. Que nous admettions ou que nous n'admettions pas ce qui a été dit à leur convention, la connaissance de ce que les Canadiens-français ont fait pour le Canada et leur enthousiaste fidélité au pays comme faisant partie de l'empire, et la reconnaissance de la part qu'ils prennent dans la vie de cete jeune province fait accueilir avec plaisir le fait que leur convention a été agréable et couronnée de succès."

L'espérance, toute trompeuse qu'elle est, sert au moins à nous mener à la fin de la vie par un chemin agréable.

* * *

Il est difficile de juger si un procédé net, sincère et honnête est un effet de probité au d'habileté.

* * *

La persévérance n'est digne ni de blâme ni de louange; parce qu'elle n'est que la durée des goûts et des sentiments, qu'on ne s'ôte et qu'on ne se donne point.

* * *

Nous nous plaignons quelquefois légèrement de nos amis, pour justifier par avance notre légèreté.

* * *

Notre repentir n'est pas tant un regret du mal que nous avons fait, qu'une crainte de celui qui nous en peut arriver.

DUKE OF PORTLAND

PAR VILLIERS DE L'ISLE ADAM.

A Monsieur Henry La Luberne.

Gentlemen, you are welcome to Elsinore.
Shakespeare, Hamlet.

Attends-moi là; je ne manquerai pas, certes, de te rejoindre dans ce CREUX VALLON.
L'Evêque Hall.

Sur la fin de ces dernières années, à son retour du Levant, Richard duc de Portland, le jeune lord jadis célèbre dans toute l'Angleterre pour ses fêtes de nuit, ses victorieux pur-sang, sa science de boxeur, ses chasses au renard, ses châteaux, sa fabuleuse fortune, ses aventureux voyages et ses amours,—avait disparu brusquement.

Une seule fois, un soir, on avait vu son séculaire carosse doré traverser, stores baissées, au triple galop et entouré de cavaliers portant des flambeaux, Hyde-Park.

Puis, —réclusion aussi soudaine qu'étrange,—le duc s'était retiré dans son familial manoir; il s'était fait l'habitant solitaire de ce massif manoir à créneaux, construit en de vieux âges, au milieu de sombres jardins et de pelouses boisées, sur le cap de Portland.

Là, pour tout voisinage, un feu rouge, qui éclaire à toute heure, à travers la brume, les lourds steamers tanguant au large et entrecroisent leurs lignes de fumée sur l'horizon.

Une sorte de sentier, en pente vers la mer, une sinueuse allée, creusée entre des étendues de roches et bordés, tout au long, de pins sauvages, ouvre, en bas, ses lourdes grilles dorées sur le sable même de la plage, immergé aux heures de reflux.

Sous le règne de Henri VI, des légendes se dégagèrent de ce château-fort, dont l'intérieur, au jour des vitraux, resplendit de richesses féodales.

Sur la plate-forme qui en relie les sept tours veillent encore, entre chaque embrasure, ici, un groupe d'archers, là quelque cavalier de pierre, sculptée, au temps des croisades, dans des attitudes de combat.

La nuit, ces statues,—dont les figures, maintenant effacées par les lourdes pluies d'orage et les frimas de plusieurs centaines d'hivers, sont d'expressions maintes fois changées par les retouches de la foudre,—offrent un aspect vague qui se prête aux plus superstitieuses visions. Et, lorsque, soulevés en masse multiformes par une tempête, les flots se ruent, dans l'obscurité, contre les promontoires de Portland, l'imagination du passant perdu qui se hâte sur les grèves,—aidée, surtout, des flammes versées par la lune à ces ombres granitiques,—peut songer, en face de ce castel, à quelque éternel assaut soutenu par une héroïque garnison d'hommes d'armes fantômes contre une légion de mauvais esprits.

Que signifiait cet isolement de l'insoucieux seigneur anglais? Subissait-il quelque attaque de spleen? Lui, ce coeur si natalement joyeux! Impossible!.... Quelque mystique influence apportée de son voyage en Orient? Peut-être.—On s'était inquiété, à la cour, de cette disparition. Un message de Westminster avait été adressé, par la Reine, au lord invisible.

Accoudée auprès d'un candélabre, la reine Victoria s'était attardée, ce soir-là, en audience extraordinaire. A côté d'elle, sur le tabouret d'ivoire, était assise une jeune liseuse, miss Héléna H...

Une réponse scellée de noir, arriva de la part de lord Portland.

L'enfant, ayant ouvert le pli ducal, parcourut de ses yeux bleus, souriantes lueurs de ciel, le peu de lignes qu'il contenait. Tout à coup, sans une parole, elle le présenta, paupières fermées, à Sa Majesté.

La reine lut donc, elle-même, en silence.

Aux premiers mots, son visage, d'habitude impassible, parut s'empreigner d'un grand étonnement triste. Elle tressaillit même; puis, muette, approcha le papier des bougies allumées.—Laissant tomber ensuite, sur les dalles, la lettre qui se consumait:

Mylords, dit-elle à ceux des pairs qui se trouvaient présents à quelques pas, vous ne reverrez plus notre cher duc de Portland. Il ne doit plus siéger au Parlement. Nous l'en dispensons, par un privilège nécessaire. Que son secret soit gardé! Ne vous inquiétez plus de sa personne, et que nul de ses hôtes ne cherche jamais à lui adresser la parole.

Puis congédiant, d'un geste, le vieux courrier du château:

Vous direz au duc de Portland ce que vous venez de voir et d'entendre, ajouta-t-elle après un coup d'oeil sur les cendres noires de la lettre.

Sur ces paroles mystérieuses, Sa Majesté s'était levée pour se retirer en ses appartements. Toutefois, à la vue de sa liseuse demeurée immobile et comme endormie, la joue appuyée sur son jeune bras blanc posé sur les moires pourpres de la table, la reine surprise encore, murmura doucement:

—On me suit, Héléna?

La jeune fille persistant dans son attitude, on s'empressa auprès d'elle.

Sans qu'aucune pâleur eût décelé son émotion,—un lys, comment pâlir?—elle s'était évonouie.

* * *

Une année après les paroles prononcées par Sa Majesté,—pendant une orageuse nuit d'automne, les navires de passage à quelques lieues du cap de Portland virent le manoir illúminé.

Oh! ce n'était pas la première des fêtes nocturnes offertes, à chaque saison, par le lord absent!

Ce n'était pas dans les appartements du château que ces fêtes étaient données. Personne n'y entrait plus; lord Richard, qui habitait solitairement, le donjon même, paraissait les avoir oubliés.

Dès son retour, il avait fait recouvrir, par d'immenses glaces de Venise, les murailles et les voûtes des vastes souterrains de cette demeure. Le sol en était maintenant dallé de marbres et d'éclatantes mosaïques.—Des tentures de haute lice, entr'ouvertes sur des torsades, séparaient, seules, une enfilade de salles merveilleuses où, sous d'étincelants balustres d'or tout en lumières, apparaissaient une installation de meubles orientaux, brodée d'arabesques précieuses, au milieu de floraisons tropicale, de jets d'eau de senteur en des vasques de porphyre et de belles statues.

Là, sur une amicale invitation du châtelain de Portland, "au regret d'être absent, toujours", se rassemblait une foule brillante, toute l'élite de la jeune aristocratie de l'Angleterre, des plus séduisantes artistes ou des plus belles insoucieuses de la gentry.

Lord Richard était représenté par l'un de ses amis d'autrefois. Et il se commenait alors une nuit princièrement libre.

Seul, à la place d'honneur du festin, le fauteuil du jeune lord restait vide, et l'écusson ducal qui en surmontait le dossier demeurait toujours voilé d'un long crêpe de deuil.

Les regards, bientôt enjoués par l'ivresse ou le plaisir, s'en détournaient volontiers vers des présences plus charmantes.

Ainsi, à minuit, s'étouffaient, sous terre, à Portland, dans les voluptueuses salles, au milieu des capiteux aromes des exotiques fleurs, les éclats de rire, les baisers, le bruit des coupes, des chants enivrés et des musiques!

Mais, si l'un des convives, à cette heure-là, se fût levé de table et, pour respirer l'air de mer, se fût aventuré au dehors, dans l'obscurité sur les grèves, à travers les rafales des désolés vents du large, il eût aperçu, peut-être, un spectacle capable de troubler sa belle humeur, au moins pour le reste de la nuit.

Souvent, en effet, vers cette heure-là même, dans les détours de l'allée qui descendait vers l'Océan, un gentleman, enveloppé d'un manteau, le visage recouvert d'un masque d'étoffe noire auquel était adaptée une capuche circulaire qui cachait toute la tête, s'acheminait, la lueur d'un cigare à la main longuement gantée, vers la plage. Comme par une fantasmagorie d'un goût suranné, deux serviteurs aux cheveux blancs le précédaient; deux autres le suivaient, à quelques pas, élevant de fumeuses torches rouges.

Au-devant d'eux marchait un enfant, aussi en livrée de deuil, et ce page agitait, une fois par minute, le court battement d'une cloche pour avertir au loin que l'on s'écartât sur le passage d'un promeneur. Et l'aspect de cette petite troupe laissait une impression aussi glaçante que le cortège d'un condamné.

Devant cet homme s'ouvrait la grille du rivage; l'escorte le laissait seul et il s'avançait alors au bord des flots. Là, comme perdu en un pensif désespoir et s'enivrant de la désolation de l'espace, il demeurait taciturne, pareil aux spectres de pierre de la plate-forme, sous le vent, la pluie et les éclairs, devant le mugissement de l'Océan. Après une heure de cette songerie, le morne personnage, toujours accompagné des lumières et précédé du glas de la cloche, reprenait, vers le donjon, le sentier d'où il était descendu. Et souvent, chancelant en chemin, il s'accrochait aux aspérités des roches.

* * *

Le matin qui avait précédé cette fête d'automne, la jeune lectrice de la reine, toujours en grand deuil depuis le premier message, était en prière dans l'oratoire de Sa Majesté, lorsqu'un billet, écrit par l'un des secrétaires du duc, lui fut remis.

Il ne contenait que ces deux mots, qu'elle lut avec un frémissement: "Ce soir".

C'estpourquoi, vers minuit, l'une des embarcations royales avait touché à Portland. Une juvénile forme féminine, en mante sombre, en était descendué, seule. La vision, après s'être orienté sur la plage crépusculaire, s'était hâtée, en courant vers les torches, du côté du tintement apporté par le vent.

Sur le sable, accoudé à une pierre et, de temps à autre, agité d'un tressaut mortel, l'homme au masque mystérieux était étendu dans son manteau.

O malheureux! s'écria dans un sanglot et en se cachant la face, la jeune apparition lorsqu'elle arriva, tête nue, à côté de lui.

—Adieu! adieu! répondit-il.

On entendait au loin des chants et des rires, venus des souterrains de la féodale demeure dont l'illumination ondulait, reflétée, sur les flots.

—Tu es libre!... ajoutait-il, en laisant retomber sa tête sur la pierre.

—Tu es délivré! répondit la blanche advenue en élevant une petite croix d'or vers les cieux remplis d'étoiles, devant le regard de celui qui ne parlait plus.

Après un grand silence et, comme elle demeurait ainsi devant lui, les yeux fermés et immobile, en cette attitude:

—Au revoir, Héléna! murmura celui-ci dans un profond soupir.

Lorsque, après une heure d'attente, les serviteurs se rapprochèrent, ils aperçurent la jeune fille à genoux sur le sable et priant auprès de leur maître.

Le duc de Portland est mort, dit-elle.

Et, s'appuyant à l'épaule de l'un de ces vieillards, elle regagna l'embarcation qui l'avait amenée.

Trois jours après, on pouvait lire cette nouvelle dans le Journal de la Cour:

"—Miss Héléna H..., la fiancée du duc de Portland, convertie à la religion orthodoxe, a pris hier le voile aux Carmélites de L..."

Quel était donc le secret dont le puissant lord venait de mourir?

Un jour, dans ses lointains voyages en Orient, s'étant éloigné de sa caravane aux environs d'Autriche, le jeune duc, en causant avec les guides du pays, entendit parler d'un mendiant dont on s'écartait avec horreur et qui vivait, seul, au milieu des ruines.

L'idée le prit de visiter cet homme, car nul n'échappe à son destin.

Or, ce Lazare funèbre était icibas le dernier dépositaire de la grande lèpre antique, de la lèpresèche et sans remède, du mal inexorable dont un Dieu seul pouvait ressusciter, jadis, les Jobs de la légende.

Seul, donc, Portland, malgré les prières de ses guides éperdus, osa braver la contagion dans l'espèce de caverne où râlait ce paria de l'Humanité.

Là, même, par une forfanterie de grand gentilhomme, intrépide jusqu'à la folie, en donnant une poignée de pièces d'or à cet agonisant misérable, le pâle seigneur avait tenu à lui serrer la main.

A l'instant même un nuage était passé sur ses yeux. Le soir se sentant perdu, il avait quitté la ville et l'intérieur des terres et, dès les premières atteintes, avait regagné la mer pour venir tenter une guérison dans son manoir, ou y mourir.

Mais, devant les ravages ardents qui se déclarèrent durant la traversée, le duc vit bien qu'il ne pouvait conserver d'autre espoir qu'en une prompte mort.

C'en était fait! Adieu, jeunesse, éclat du vieux nom, fiancée aimante, postérité de la race!—Adieu, forces, joies, fortune incalculable, beauté, avenir! Toute espérance s'était engouffree dans le creux de la poignée de la main terrible. Le lord avait hérité du mendiant. Une seconde de bravade—un mouvement trop noble, plutôt!—avait emporté cette existence lumineuse dans le secret d'une mort désespérée...

Ainsi périt le duc Richard de Portland, le dernier lépreux du monde.

La gloire des grands hommes se doit toujours mesurer aux moyens dont ils se sont servis pour l'acquérir.

* * *

Il y a des héros en mal comme en bien.

NOUVEAU TEMOIGNAGE

D'une lettre écrite de Salonique, le 23 juillet, au "Figaro", par M. Georges Bourdon, qui suit les opérations de l'armée grecque, nous extrayons le passage suivant. On y trouvera une nouvelle preuve des atrocités commises par l'armée bulgare en déroute, chassée de Macédoine par la glorieuse armée grecque:

Je suis passionnément dévoué à la cause grecque, je le suis depuis mon extrême jeunesse, depuis que j'ai vécu de la vie grecque, je le suis parce qu'elle m'apparait juste selon l'histoire et selon la civilisation.

Il n'est rien contre la vérité. Je porte, moi, l'amour et la vérité avant l'amour de la Grèce. Je n'ai pas le temps d'aller maintenant à Sérès, à Drama, à Cavalla, à Demir-Hissar pour contrôler tous les récits qu'on m'a faits. L'intérêt présent est ailleurs, sur la frontière bulgare.

Je ne ferai pas attendre cependant le récit de l'horrible découverte qu'il a été donné de faire à quatre d'entre nous. Je citerai leurs noms, car il importe que nul ne puisse suspecter l'exacte relation que j'en vais faire. Ce sont M. et Mme Leune et M. Laporte. Celui-ci, Français, représente ici le "New-York Herald". M. Leune, jeune homme de vingt-deux ans, licencié d'histoire et qui prépare une thèse de doctorat, a suivi, en vue de celle-ci, toutes les opérations de l'armée grecque depuis dix mois et il les a suivies infatigablement dans les conditions les plus pénibles, en compagnie de sa jeune femme, une Grecque de Constantinople.

* * *

Donc, sur des indications qui nous furent données, nous nous dirigeâmes tous quatre à quelques kilomètres au nord de Livounovo, à droite de la route qui suit la Strouma, en partant du lit desséché d'un affluent de cette rivière, dont les cartes ne donnent pas le nom. On nous avait dit: "Vous trouverez dans un champ de maïs et dans les environs de ce champ les cadavres de quelques-uns des otages de Sérès."

Peut-être vous souvenez-vous, en effet, de cette nouvelle que donnèrent les journaux qu'en quittant Sérès, sous la menace de l'armée grecque, les Bulgares avaient emmené un certain nombre d'otages, dont on ne savait ce qu'ils étaient devenus. Leurs cadavres, c'étaient leurs cadavres, dont on nous indiquait la place. Nous cherchâmes longtemps; nous avions les points de repaire, la rivière desséchée, un vallonnement entre deux monticules.

Enfin, l'un de nous fit: "Nous approchons". Une âcre odeur de putréfaction nous saisit aux narines, cette odeur chaude, pénétrante, persistante et ignoble à faire défaillir, de fermentation des chairs, dont j'ai déjà éprouvé, à Casablanca, l'atroce nausée. Elle nous guide; nous découvrimes un cadavres, puis un autre, et quel cadavre!

Mais la nuit approchait et nous n'avions pas eu le temps de faire en nous les réserves d'énergie nécessaires. Nous décidâmes de remettre au lendemain matin notre sinistre recherche. C'était hier, j'ai les yeux pleins encore de l'épouvantable vision. Nous en avons trouvé sept. Le premier est éloigné du second de deux cents mètres, et trois cents mètres séparent celui-ci des quatre autres, disposés, presque parallèlement à quelques mètres de distance, le dernier est juché sur un talus, à une quinzaine de mètres. Celui-ci a trébuché sans doute; il a perdu sa chaussure et n'est tombé que deux mètres plus loin; cet autre, frappé dans le dos, est tombé sur la face et tout son corps est déjà à demi enfoncé sous la coulée des pluies dans la terre meuble d'un champ. Un troisième a reçu sur le crâne un terrible coup de fusil, asséné avec une telle force que la crosse brisée a été lancée à un mètre de lui, et, un peu plus loin, dans un buisson, nous retrouvons le fusil auquel s'adapte exactement la crosse, et couvert de sang coagulé auquel adhèrent les cheveux; il est encore chargé de ses cinq balles.

* * *

Près d'un autre cadavre, nous trouvons aussi une crosse brisée, mais l'assassin, sans doute, a remporté son fusil. Un cinquième, couché en croix sur le dos, les mains et les doigts crispés dans le sol, montre un visage noir, une bouche ouverte qui semble hurler encore d'épouvante. Il me rappelle ces deux cadavres pétrifiés que l'on voit à Pompéi; membres tordus et bouches ouvertes, comme s'ils n'avient pas cessé, à travers les siècles, de crier sous la morsure de la lave.

Ayant souci de ménager la sensibilité de ceux qui me lisent, je n'insisterai pas davantage sur l'horreur de ce spectacle. Je ne vous dirai rien de la volonté qu'il nous a fallu pour poursuivre, le nez bouché et les yeux glacés d'horreur, notre sinistre reconnaissance, mais il était nécessaire qu'elle fût accomplie.

Nous avons photographié ces affreux débris et ces photographies seront publiées. On saura que ce sont là, entre autres, des victimes d'une armée régulière et non de comitadjis que l'on désavoue. Car ces notables de Sérès furent les prisonniers de l'armée, emmenés par l'armée en retraite. Et les malheureux que nous avons devant nous n'étaient pas des paysans de la contrée où nous les retrouvions, c'était des gens de la ville, bien habillés, avec des costumes de drap ou de serge, des bottines neuves, des chaussettes, des chapeaux, enfin des messieurs. Et ils sont bien de Sérès, car trois d'entre eux purent être reconnus et identifiés.

La guerre est une oeuvre horrible.

Georges Bourdon.

LE JEU EN ANGLETERRE

L'Angleterre subit une crise, la crise des peuples heureux, chez qui une longue paix, la gloire ou le bien-être ont créé un état d'âme d'enfants gâtés. L'Angleterre devait devenir joueuse. Pour Londres, nous dit M. Claude dans la "Revue", c'est désormais un fait accompli.

Ah! il est loin le temps de l'énorme scandale du "baccara-case", lorsque le prince de Galles qui fut Edouard VII, comparaissait devant les juges comme témoin et témoin censuré, pour avoir risqué quelques livres dans un château, auprès d'un grand seigneur qui pratiquait la poussette. Peu de temps aprè l'affaire, le pauvre prince inaugurait un monument quelconque en province, et les notables du lieu avaient cru lui donner une leçon discrète. Des banderolles barraient à hauteur des toits les rues par lesquelles il devait passer, et ces lettres s'inscrivaient sur le calicot cramoisi: "Sois le bienvenu notre prince, mais plus de baccara."

Les Londoniens n'en sont plus à ces sévérités. Le baccara, le chemin de fer (the Chemie), sévit partout.

"Dans les environs de Piccadilly, tout autour d'Hyde Park Corner, et du joli parc de Saint-James, Sloane-Street et Parklane, les tenanciers et les tenancières (dans ce pays de féminisme, les femmes sont douées de toutes les activités), ont établi leurs salons. Ce sont des personnes gênées, des veuves d'officiers recevant des "paying guests", des hôtes payants, de vieux gentlemen d'excellente famille, mais qui ont fait des folies, des jeunes gens sans scrupules, joueurs enragés et désireux de rattraper sur leurs compatriotes les guinées qu'ils ont laissées dans les claque-dents du continent.

"Ce sont des coloniaux, des Indiens, habitués à l'existence des grandes villes de l'Extrême-Orient où la morale occidentale éprouve quelques vicissitudes, ce sont quelques membres de l'aristocratie, tout près d'être coupés par leurs pairs, ce sont aussi des Américains un peu trop connus sur les paquebots des grandes compagnies transatlantiques pour leur assiduité sur le smoking room où ils organisent de fructueuses parties de poker ou d'auction-bridge."

En général, les innombrables organisations des cercles clandestins anglais appartiennent à différentes classes de la société, mais parmi cette nouvelle bohême, il y a fort peu de professionnels, ou plutôt il n'y en a pas encore.

"Tout ou presque tout, est "fair play". Il ne s'agit que de verser cinq pour cent ou plus sur le gain à la cagnotte, "the Kitty", la marmite, bien nommée qui bouillira pour le plus grand bénéfice des membres du logis.

"En somme, aisi pratiqué et pour des esprits qui ne subtilisent pas sur la délicatesse, voilà qui est purement "business like". Mais ce qui cesse d'être business et qui devient "blackmail", c'est d'enivrer ses hôtes avec des boissons droguées afin de stimuler leur ardeur au jeu et leur faire perdre le contrôle de leurs actions, et c'est d'avoir des rabatteurs et des allumeurs de partie pour leur faire croire à des gains merveilleux. Les bénéfices d'un tenancier de maison de jeu sont tellement sûrs! S'il se contente de 5 pour cent de la cagnotte, il est certain de ne s'attirer aucun ennui de la part de ses victimes.

"L'esprit commercial des Anglais qui admettent avec la plus honnête simplicité que tout se paie, lui est une garantie. Personne ne murmure. Imbus du sentiment profond de la responsabilité personnelle, les malchanceux dissimulent leur débâcle et n'accusent qu'eux-mêmes. Personne ne fait "de la musique" comme sur le continent. L'Anglais écorché subit son sort avec stoïcisme. A moins d'un délire d'ivresse exceptionnelle, jamais il ne se révoltera, jamais il ne voudra avouer qu'il a été roulé. Il ne le fera que dans le cas où il sera certain de sa revanche, et d'avoir vraiment "le meilleur" sur ses fripons."

* * *

Au milieu de telles gens, ses tenanciers ont la tâche facile. Mais comment ouvrent-ils un tripot? Le plus souvent ils métamorphosent une honnête "boarding"; mais toujours ils choisissent le "flat" ou le logis dans un beau quartier à proximité des théâtres et des grands hôtels. Mus par la nécessité des bonnes références et du décorum, les joueurs louent, par exemple, l'appartement d'un jeune militaire, d'un marin ou d'un voyageur fréquemment absent de Londres.

Chose curieuse, ces tenanciers organisent la tentation, ils profitent des joueurs, ils engraissent leur cagnotte en allumant le jeu et en faisant monter le chiffre des parties, ils conduisent des parties "très chères", mais ils ne trichent que rarement. 5, 6, 7, 10 pour cent tombent dans la cagnotte, ils s'en contentent.

Mais le jeu a fait dans l'aristocratie et dans la bourgeoisie des ravages mystérieux et redoutables.

Il y a eu des scandales retentissants, des procès, des familles divisées, des ruines, des jeunes filles, assidues aux banques de "Chemie", imitant la signature de leur père sur des chèques (et quand ce n'était que la signature de leur père!), de jeunes officiers obligés de renoncer à leur carrière, des ministres du culte euxmêmes, emportés par la contagion, tout le cortège des ruines et des hontes qu'entraîne avec elle la plus dangereuse des passions, car elle ne connait ni le frein de l'âge ni celui de la satiété.

Des chroniqueurs impartiaux ont signalé le mal courageusement, avec l'espoir de soulever l'opinion dans un pays où le sentiment public gouverne les moeurs et qui est si fier de la haute moralité de ses classes moyennes, les plus touchées par le fléau du jeu.

LA MEDAILLE DE LA VIERGE

On a souvent parlé de cette médaille de la Vierge qui sauva Henri Rochefort d'une mort certaine.

C'était dans un duel avec Paul de Cassagnac, qui le raconte ainsi:

"Je tirai; Rochefort tomba. Je le crus mort, car la balle l'avait atteint où je visais, en pleine hanche.

"On l'entoura. Le médecin constata, tout surpris, qu'au lieu d'être traversé de part en part, comme cela devait être fatalement, il n'avait reçu qu'une très violente contusion.

"La balle avait donc dévié. Sur quoi? Le médecin chercha et, le plus en plus surpris, nous montra une médaille trouée par la balle, médaille de la Vierge, qu'une main amie avait cousue dans la ceinture de son pantalon.

"Sans cette médaille miraculeuse, il était tué raide."

Henri Rochefort n'a jamais nié cette circonstance si singulière.

On a souvent parlé à ce propos du "Sonnet à la Vierge" écrit en 1855, par Henri Rochefort, alors âgé de 24 ans. Nous croyons intéressant d'en reproduire le texte:

Toi, que n'osa frapper le premier anathème,
Toi, qui naquis, dans l'ombre et nous fit voir le jour;
Plus reine par ton coeur que par ton diadème,
Mère avec l'innocence, et vierge avec l'amour.

Je t'implore là-haut, comme icibas je t'aime,
Car tu conquis ta place au céleste séjour;
Car le sang de ton Fils fut ton divin baptême
Et tu pleuras assez pour régner à ton tour.

Te voilà maintenant près du Dieu de lumière,
Le genre humain courbé t'invoque la première.
Ton sceptre est de rayons, ta couronne est de fleurs.

Tout s'incline à ton nom, tout s'épure à ta flamme.
Tout te chante, ô Marie! Et pourtant, quelle femme
Même au prix de ta gloire eût bravé tes douleurs?

Département des patrons



COSTUME DE JEUNE FILLE

Ce patron fournit un très joli costume pour jeune fille surtout s'il est fait d'une de ces jolies soies tant en vogue à l'heure actuelle. Ce vêtement doit être accompagné du port de la guimpe. La jupe en deux morceaux peut être de ceinture style Empire ou régulier avec ou sans peplum.

Le patron No. 6,080 est pour jeunes filles de 14, 16 et 18 ans. Pour une jeune fille de 16 ans il faut 3 1-2 verges d'un matériel de 44 pouces de large et 5 1-4 d'insertion.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.

6190

VETEMENT NORFOLK POUR GARCONNET

Le patron Norfolk est toujours de mode et ne subit que de légères modifications. Le gilet dont la vignette se voit plus haut est plutôt long, avec "yoke" carré et profond, deux insertions de chaque côté du dos et sur le devant. Le collet est à échancrure ordinaire, et des revers en pointe. On peut aussi par les temps chauds employer une étoffe khaki.

Le patron No. 6,190 est pour garçons de 6, 8, 10 et 12 ans. La grandeur moyenne demande 3 1-8 verges d'un matériel de 36 pouces.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.

Département des patrons,
LA LIBERTE,
B. P. 3151.

NOTRE COUPON.

Département des patrons, La Liberté, B. P. 3151—

Veuillez trouver ci-inclus .... sous en retour desquels vous m'enverrez:

No............ Grandeur..........

No............ Grandeur..........

Nom ....

Rue No. ....

Ville ....

Province ....

Note.—Un délai d'au moins dix jours doit nous être accordé pour l'expédition du patron.

Les passions les plus vives sont celles dont l'objet est le plus prochain, comme dans le jeu, etc.

* * *

Notre intempérance loue les plaisirs.

DANS LE MONDE

LE RECORD DE BRINDEJONC

Il est battu par Guillaux de près de 300 mètres.

Paris, 28.—Après les dernières tentatives infructueuses faites récemment par différents aviateurs pour battre le record établi par Brindejonc, en couvrant dans la même journée les 1,360 kilomètres qui séparent Paris de Varsovie, la Coupe Pommery semblait ne devoir plus échapper au héros des capitales.

Les jours, en effet, sont beaucoup plus courts, et le règlement stipule que la distance parcourue doit être comprise entre le lever et le coucher du soleil.

Maurice Guilleux, sur monoplan métallique Clément-Bayard vient de déjouer tous les pronostics, couvrant 1,600 kilomètres dans la journée!

Parti de Biarritz samedi matin, à 4 heures 55, le sympathique aviateur atterrissait à Villacoublay à 10 heures 35, puis à Bruxelles à 2 heures 07. A 2 heures 45, il reprenait son vol et, on était sans nouvelle.

Les amis du pilote commençaient à s'inquiéter, lorsque, ce matin, une dépêche de Brême annonçait que Guillaux avait atterri, à Schezsel, petit village situé au nord-est de Brême.

Le manque de communications télégraphiques avait, seul, empêché de donner plus tôt de ses nouvelles.

La ténacité du célèbre pilote est enfin récompensée: dernièrement, il a fait tentatives sur tentatives sans succès, des petits accidents stupides venant à chaque fois compromettre sa chance.

Le monoplan que monte et qu'a toujours monté Guillaux est entièrement métallique; il sort des ateliers Clément-Bayard.

Le record établi par Brindejonc sur un appareil français ne pouvait être battu que par un autre appareil français et un pilote de même nationalité.

NEGOCIATIONS TURQUES-BULGARES

La Bulgarie abandonne Andrinople.

Londres, 28.—Une dépêche spéciale datée de Constantinople, dit qu'en raison des négociations directes entre la Turquie et la Bulgarie, cette dernière abandonne ses droits sur la ville forte d'Andrinople, pour d'autres compensations.

* * *

Londres, 25.—Le correspondant viennois du "Daily Mail" déclare que les puissances ont été incapables d'arrêter aucun plan pour contraindre la Turquie. La France n'oppose aucune pression financière, au lieu que l'Allemagne conteste qu'il y ait eu pression morale. Ni l'Autriche ni la Russie ne paraissent disposées à aider la Balgarie et il y a peu de doutes que la Turquie ne conserve Andrinople.

M. Pierre Loti, l'écrivain français, dans une lettre datée de Constantinople, a envoyé au "Daily Telegraph" un récit suivant de ses impressions, à sa visite d'Andrinople, et districts circonvoisins.

Il dit: "Les Bulgares ont fait de la Thrace un désert surpassant en horreur tout ce que j'ai entendu raconter et ce que j'ai pu imaginer.

"Avec quelle furie ces chrétiens libérateurs ont-ils travaillé à produire tant de désastres en si peu de mois."

Il décrit les orgies, les massacres et les viols qui ont eu lieu dans tous les villages turcs, et affirme que la ville d'Andrinople n'a été épargnée que par miracle, en raison de l'arrivée des Turcs un jour plus tôt, ce qui dérouta les plans bulgares pour semblable massacre.

M. Loti confirme l'histoire de plusieurs milliers de prisonniers turcs, déportés dans une île et condamnés à mourir de faim par lse Bulgares. Ceux qui avaient échappé à la mort, avaient été massacrés. M. Loti proteste en termes les plus vifs, contre les puissances européennes, qui permettent que la ville d'Andrinople soit redonnée aux Bulgares.

Il dit que ce serait un crime et exprime la croyance que la Russie a été induite en erreur et que si elle connaît toute l'horrible vérité, elle ne prendra alors la cause de ce peuple infime, trompeur, féroce, l'opprobre de la grande famille slave, ce qui serait ternir son histoire d'une tache qui ne s'effacerait jamais.

LE GENERAL DE NEGRIER.

Il est mort en Norwège d'une attaque d'apoplexie.

Paris, 27.—Une dépêche d'Hammerfest, Norvège, annonce que le général de Négrier est mort, frappé d'apoplexie, à bord du vapeur "Roi Harold".

Né à Belfast le 20 octobre 1839, le général de Négrier appartient à une vieille famille militaire qui, depuis moins d'un siècle, a fourni 4 généraux à la France. Il est sorti de S. Cyr en 1859 et a longtemps servi dans les chasseurs à pied. Il prit part aux opérations sous Metz, pendant la guerre allemande, fut blessé à S. Privat, cité à l'ordre et décoré pour sa belle conduite, s'évada après la capitulation de la façon la plus audacieuse, en traversant les lignes ennemies à cheval et revêtu de son uniforme, se rendit à l'armée du Nord, où Faidherbe lui confia le commandement du 24e bataillon de chasseurs, et fut de nouveau blessé à Villers-Bretonneux et à S. Quentin; à la fin de la guerre, il était chef de bataillon et officier de la Légion d'honneur, ayant à peine trente deux ans.

Colonel en 1870, il demanda à aller à la légion étrangère et prit part à la rude campagne contre le célèbre Bou-Amena, dans le Sud oranais; c'est pendant cette campagne qu'il fit détruire la kouba d'El-Abiod, monument religieux qui renfermait les ossements du marabout Sidi-Cheick, et enleva le chott Tigri, où huit mille Arabes assiégeaient deux compagnies de la légion. Ce beau fait d'armes lui valut le grade de général de brigade en 1882.

L'année suivante, il partait pour le Tonkin; on se rappelle sa glorieuse conduite au cours de cette pénible campagne, pendant laquelle il reçut encore deux graves blessures. Revenu en France avec les étoiles de général de division et la dignité de grand officier de la Légion d'honneur, il a, depuis, successivement commandé la 14e division d'infanterie à Belfort, le 11e corps d'armée à Nantes et le 7e à Besançon, avant d'entrer an conseil supérieur de la guerre, comme général éventuel de l'armée de l'Est.

Le général de Négrier était au cadre de réserve depuis 1905. Il était grand'croix de la Légion d'honneur.

UNE ACCUSATION CONTRE LE PRESIDENT HUERTA

Il serait le meurtrier de son prédécesseur Madero.

New-York, 28.—M. Arthur Isert, pendant 10 ans ingénieur civil sous le gouvernement de Porfirio Diaz, puis de Francisco I. Madero, arrivé ici hier, a déclaré qu'il a tout perdu au Mexique pendant le règne de la terreur.

Interrogé au sujet du président Huerta, il a dit: "Huerta est un meurtrier qui obtint la présidence par le crime. C'est lui qui tua Madero. Je n'éprouve aucune hésitation à vous le dire, car je tiens le renseignement de personnes autres que du senor Alfonso Camorra, fugitif dans ce pays."

UNE OPINION DE BEBEL

Les victoires balkaniques étaient bien dues aux méthodes et au matériel français.

Londres, 27.—Répondant à une question où l'on disait que l'armée allemande augmentait ses moyens d'attaque contre la France, Auguste Bebel, le défunt chef socialiste allemand, quelques instants avant sa mort à Zurich le 13 août dernier, écrivit la lettre suivante, publiée aujourd'hui dans le "Pall Mall Gazette":

"L'empereur d'Allemagne a vu pendant la guerre des Balkans, que nos officiers étaient incapables de commander, et que notre matériel était absolument hors de service. Si la France avait désiré nous attaquer, elle aurait probablement été victorieuse, car nous n'étions pas assez forts sur la frontière. Si la France avait supposé être assez bien préparée et assez forte elle aurait commencé l'attaque.

"L'empereur a compris que le matériel français s'était révélé bien préférable, dans cette guerre au matériel allemand.

"Il a vu également que les malheurs de la Turquie étaient imputables à l'élément militaire allemand qui avait instruit les Turcs.

"Ce n'est un secret pour personne que l'Allemagne est responsable des défaites turques."

Ces détails, assure M. Bebel, proviennent de source absolument certaine.

EN GALICIE

Le gouvernement autrichien interdit l'émigration des hommes en état de porter les armes.

Vienne (Autriche), 27.—Le gouverneur de Galicie, province qui relève de la couronne, a déclaré qu'il était résolu à arrêter l'émigration des adultes du pays aux Etats-Unis et au Canada. Il a aujourd'hui donné l'ordre à la police d'arrêter tous les jeunes gens âgés de 18 à 36 ans, bons pour le service, qui avaient assayé de quitter le pays et de les renvoyer dans leurs foyers.

LES BANDITS EN AUTOMOBILE

Ils accomplissent un exploit en Allemagne.

Hambourg (Allemagne), 27.—Un vol compliqué de meurtre et effectué d'après les dernières méthodes employées ces temps-ci par les bandits parisiens et américains qui opéraient en automobile a été accompli à la Caisse d'épargne communale de Wilhelmsburg, dans la banlieue de Hambourg.

Deux hommes se firent conduire en taxicab à la banque, y entrèrent en braquant leur revolver sur deux jeunes employés qui cherchaient à se protéger. Le caissier de la maison, homme âgé, essayant de sauver l'argent qui lui était confié, en attendant du secours, lutta avec les deux hommes qui le tuèrent. Les bandits alors s'approprièrent tout l'argent en vue et s'échappè rent en automobile.

ACTES DE BANDITISME

Des rebelles mexicains tuent un jeune officier et sa femme.

Mexico, 23.—Apolonio Lopez Cruz, un jeune lieutenant de volontaires, et sa femme, ont été tués aujourd'hui, après avoir essayé de résister à une bande de rebelles qui avaient attaqué un train où ils voyageaient.

Le lieutenant Lope conduisait sa femme de Tampico à San Luis Potosi, quand une centaine de rebelles attaquèrent le train à Micos.

L'officier, assisté de sa femme et d'une faible escorte, résista de son mieux. Après une lutte désespérée, Lopez, sa femme et ses soldats furent capturés et, après avoir été torturés, ils furent mis à mort.

COUP DE POING MORTEL

John W. Young mis hors de combat par Jess Williard, à Los Angeles, meurt d'une hémorragie cérébrale.

Los Angeles, 23.—Un combat de boxe se disputait hier soir entre John W. "Bull" Young Jr., et "Jess" Williard. Au bout de quelques rounds Young était violemment projeté à terre, l'arbitre compta les dix secondes réglementaires et le boxeur ne se relevant pas, Williard fut déclaré vainqueur.

Malgré les efforts de ses soigneurs, Young ne reprenait pas ses sens, on eut recours aux services de quatre médecins se trouvant dans la salle.

Ceux-ci, au bout d'une demiheure, diagnostiquèrent une hémorragie cérébrale et ordonnèrent son transfert à l'hôpital.

Son adversaire, l'arbitre, les soigneurs et les organisateurs du match furent priés de se tenir à la disposition de la justice.

A l'hôpital, l'état de Young fut jugé très grave et ce matin on tentait une opération pour le sauver, mais tous les soins étaient inutiles et le malheurex jeune homme ne tardait pas à expirer.

Son adversaire a été arrêté dès que la nouvelle de la mort de Young fut connue. Il est inculpé d'assassinat; l'arbitre, les soigneurs et les organisateurs sont inculpés de complicité.

Le docteur Scraggs dit que l'hémorragie est due à la commotion produite par le choc de la tête contre le plancher, dans la chute du boxeur et non au coup de poing donné par son adversaire.

Il n'y a que deux ans que Young faisait de la boxe; il était arrivé à Los Angeles l'année dernière avec Luther McCarty.

Young, dont le père possède un ranch dans le Wyoming, avait promis que, s'il était battu par Wililard, il abandonnerait la boxe et retournerait au ranch.

TURCS ET BULGARES

"Massacrez-vous les uns les autres!" parait avoir été leur maxime.

Londres, 23.—Suivant le rapport d'une enquête russe, faite au sujet des atrocités d'Andrinople commises par les Bulgares envers les Turcs, la cavalerie Kurde aurait, dans la région de Malgara, détruit dix villages grecs et huit villages bulgares et massacré tous les hommes et une grande quantité de femmes.

Le correspondant du "Temps" à Constantinople, spécifie en outre que quinze villages, entre Tchataldja et Andrinople, ont été pillés et brûlés. Bon nombre d'habitants ont été tués.

LE TUNNEL SOUS LA MANCHE

La réalisation parait très probable.

Paris, 28.—Partout en France on se montre de plus en plus enthousiaste de la construction probable d'un tunnel anglo-français et on considère la chose comme un fait accompli.

Le "Temps", le "Journal des Débats", le "Figaro" et "l'Homme libre", le journal de M. Clémenceau, approuvent ce projet, qui, d'après sa conception française, serait un tunnel à deux voies, l'une au service des trains, l'autre pour les automobiles.

Le président Poincaré; MM. Barthou, président du conseil; Steeg, ministre de l'Intérieur; Etienne, ministre de la guerre; Baudin, ministre de la marine et les sénateurs Clemenceau et Ribot se sont déclarés chauds partisans du tunnel à deux voies. Ils espèrent que le projet en question sera accepté par le cabinet anglais et par le conseil de défense de l'empire.

LES EXECUTIONS AU MEXIQUE

Un député fusillé

Mexico, 27.—Serapio Rendon, membre de chambre des députés, a été exécuté. C'était un partisan de Madero; il tait accusé d'avoir comploté l'assassinat du président Huerta.

Arrêté au sortir de la maison d'un ami où il avait dîné, il a été conduit près d'Atzcapotzalco et fusillé.

C'est au même endroit, dans la banlieue de la capitale, que le député Bordes Mangel avait été mis à mort deux jours auparavant par les fédéraux.

LES TURCS GARDENT ANDRINOPLE

La Paix dans les Blakans sera de courte durée.

Paris, 27.—Le concert européen, semblable à une vieille femme, décrépite et hésitante, a réussi à rétablir une paix temporaire dans la péninsule des Balkans.

Les diplomates français estiment que c'est la meilleure manière de tout terminer, mais personne, ici, ne considère la chose comme solution définitive.

En attendant, les Turcs ont ont donné satisfaction à la Russie en consentant à se retirer au delà de la rivière Maritza, et ont obtenu l'assentiment de l'Europe à ce qu'ils conservent Andrinople.

Tout le monde pense ici que la Bulgarie n'hésitera pas un moment à recommencer les hostilités dès qu'elle se sentira assez forte pour essayer, sans qu'on s'y attende, de reprendre Andrinople et Kavala.

Profitant de cette paix passagère dans les Balkans, le ministre des affaires étrangères de Russie, M. Sazonoff, est déjà en route pour Vichy et son collègue autrichien, le comte de Berchtold se rend en Bohème pour tuer cerfs et faisans.

BEATIFICATION DE BERNADETTE SOUBIROUS

La petite fille qui vit la Vierge à Lourdes

Rome, 29.—La congrégation des rites a décrété la béatification de Bernadette Soubirous, la première à laquelle la Vierge apparut à Lourdes.

LE GOUVERNEUR-GENERAL DU CANADA

Le prince Arthur de Connaught succéderait à son père.

Londres, 27.—Le "Daily Graphic" dit qu'il a été question que le prince Arthur de Connaught, qui doit sous peu épouser la duchese de Fife, succèdera à son père comme gouverneur général du Canada, quand ce dernier se retirera.

LE POISON NOYE LE PECHEUR

Un médecin américain est entrainé au fond de l'eau par un brochet.

Saranac Lake, N. Y., 26.—Le docteur Van Riempst, de Hudson, N. Y., a perdu la vie dans des circonstances assez étranges alors qu'il était à pêcher sur le lac Saranac hier après-midi, en compagnie de son beau-frère, M. W. J. Heysradt. Tous deux étaient dans une petite embarcation et pêchaient depuis quelque temps quand tout à coup le docteur Van Riempst vit un brochet d'une taille extraordinaire sauter hors de l'eau, puis mordre à la ligne. En bon pêcheur qu'il était, il laissa se dérouler le moulinet durant quelque temps, puis il essaya de tirer le poisson à lui. Son compagnon lui dit: "C'est un trop gros poisson pour le laisser perdre." Tour à tour, le docteur laissait se dérouler le fil et tirait ensuite à lui. A un moment donné, s'adressant à M. Heysradt: "Le voici près de la chaloupe, venez me donner un coup de main", dit-il. Depuis déjà longtemps la chaloupe avait été entraînée par le brochet qui faisait des zigzags, plongeant et revenant tour à tour à la surface.

Au moment où les deux pêcheurs pensaient qu'ils réussiraient à jeter le poisson dans leur chaloupe un bateau passait à une faible distance. Les houles firent se renverser l'embarcation et les deux hommes et leur guide furent précipités dans le lac. Le docteur Van Riempst n'avait pas voulu lâcher sa ligne. Malheureusement la corde entourait ses pieds et malgré ses efforts il ne put nager. On le vit entrainer par le poisson qu'il avait voulu capturer, sur une longueur de plusieurs arpents, puis enfin disparaître sous les eaux. Le guide avait pu réussir à sauver M. Heysradt. Ce n'est que plusieurs heures plus tard que le corps du docteur Van Riempst fut trouvé.

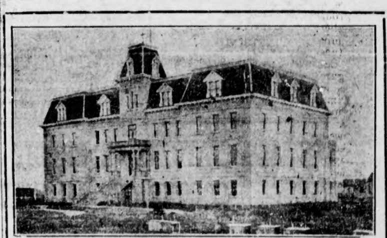
MORT D'UN AVIATEUR ALLEMAND

Il tombe d'une hauteur de 5,000 pieds.

Halberstadt (Allemagne), 28—Le lieutenant Schmidt, du 148e d'infanterie et attaché au corps d'aviation de l'armée, a trouvé la mort en tombant d'une hauteur de presque un mille.

Le lieutenant finissait une course en aéroplane, de Goslar et retour, ville de la province de Hanovre, à trente mille à l'ouest d'Halberstadt, et avait commencé une descente en spirale.

Alors que la machine atteignait une hauteur d'environ 5,000 pieds, une des ailes se détacha et l'aéroplane plongea sur le sol. Le pilote fut tué instantanément.



Le Marché Agricole

GRAIN

Blé—	Ferm.
No. 1 Northern	.87¼
No. 2 Northern	.84¼
No. 3 Northern	.82¾
No. 4	.79
No. 5	.71½
No. 6	.67
Feed	.60
No. 1 Hiver rouge	.88
No. 2 Hiver rouge	.86½
No. 3 Hiver rouge	.83
No. 4 Hiver rouge	.75½
Avoines—	
No. 2 C. W.	.34
No. 3 C. W.	.33¼
Extra No. 1 Feed	.33¾
No. 1 Feed	.33¾
No. 2 Feed	.31
Orge—	
No. 3	.45½
No. 4	.44½
Rejected	.41
Feed	.41
Lin—	
No. 1 N. W. C.	1.28
No. 2 C. N.	1.25
No. 3 C. N.	1-13

BESTIAUX.

Prix: livrés, nourris et abreuvés.

Taureaux de choix.	
Prix	$5.50 à $6.00
Bonnes vaches et génisse.	
Prix	$5.00 à $5.25
Vaches moyennes et genisses	
Prix	$3.75 à $4.25
Vaches ordinaires.	
Prix	$2.50 à $3.00
Boeufs de première qualité.	
Prix	$4.00 à $4.25
Boeufs qualité ordinaire.	
Prix	$3.50 à $4.90
Vaches laitières, première qualité.	
Prix	$50.00 à $65.00
Vaches laitières, moyennes.	
Prix	$35.00 à $45.00

VEAUX.

Veaux de choix.	
Prix	$7.50 à $8.00
Bons veaux, pesants.	
Prix	$5.00 à $6.00

BREBIS.

Brebis de choix.	
Prix	$5.00 à $5.50
Brebis de printemps	
Prix	$6.50 à $7.00

PORCS.

De choix	$9.00 à $9.25
Roughs and heavies.	
Prix	$7.00
Stags	$5.00

BEURRE DE CREMERIE

Manitoba, frais, en brique.	26
Manitoba, solide	23½
Cantons de l'Est, solide...	27

BEURRE

Cremerie	26
En briques séparées	22
No. 1	21
No. 2	18
En lot	17-18

FROMAGE.

Ontario (large)	14½
Manitoba (twins)	15
Ontario (twins)	14¾

FARINES.

Lake of the Woods Milling Co.

	Cotton	Jute
Five Roses, au baril..	5.60	5.50
Lakewood	5.45	5.35
Harvest Queen	5.00	4.90
Medora	4.00	3.90
XXXX	3.00	2.90

Western Can. Flour Mills Ltd.

Purity, au baril	5.60
Three Stars	5.00
Maitland	4.50
Huron	4.20
Medallion	5.30
Battle	4.80

Ogilvie Flour Mills Co.—

Royal Household, par sac de 98 livres	2.80
Mount Royal	2.70
Glenora	2.55
Fall wheat	2.55
Graham	2.55
Centennial	2.45
Manitoba	2.25
Fancy XXXX	1.60
Imperial	1.45

Leitch Bros. Flour Mills Ltd.

Au char 98s	Cotton	Jute
Sovereign	2.80	2.75
Manitoba Patent	2.55	2.50
White Cross	2.45	2.40
Hub Strong Bakers	2.20	2.15
Bull's Eye Fancy Patent	2.70	2.65
Rolled Oats—		
80-lb sack	1.75	
Morning Glory	1.85	
Bran. en sacs, la tonne	15.00	16.00

FOIN

No. 1 Naturel, la tonne....	16.00
No. 2 Naturel	15.00
No. 3 Naturel	12.00
Mil, No. 1	24.00
Mil, No. 2	23.00

LES ASSOCIATIONS DE CREDIT COOPERATIF AU CANADA

(DU BULLETIN MENSUEL DES INSTITUTIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES.—JUIN 1913)

La caisse populaire

Ce système de crédit coopératif fut introduit dans la province de Québec en décembre 1900, époque à laquelle la "Caisse Populaire de Lévis" commença ses opérations. Son introduction fut l'oeuvre de M. Alphonse Desjardins qui, ayant étudié le système de crédit coopératif en Allemagne, en France, en Hollande, et en Danemark, put se convaincre que la création de sociétés de ce genre au Canada serait d'une grande utilité.

Comme aucune loi ne prévoyait la fondation de ces institutions, la Caisse resta une entreprise purement privée pendant les six premières années de son existence, période durant laquelle deux autres sociétés furent organisées. Grâce surtout aux efforts de M. Desjardins, la loi sur les Syndicats de Québec fut votée en 1906. Elle est décrite comme "une loi pour régulariser la formation et l'organisation de sociétés coopératives parmi les classes ouvrières de la province où elle a été sanctionnée. Il est pourvu à la formation de sociétés coopératives de production, de consommation et de crédit, dans tout endroit de la province, le territoire dans lequel une association a le pouvoir de fonctionner étant limité aux confins d'un district électoral. La responsabilité des membres des associations coopératives est limitée au montant de leurs obligations respectives, et il n'est permis seulement qu'aux personnes qui peuvent contracter et qui sont domiciliées dans les limites de l'association de devenir membres.

Le résultat immédiat de la promulgation de cette loi fut d'intéresser la population de toute la province au crédit coopératif; et ce système a depuis lors obtenu un succès complet. En 1912, il y avait 98 Caisses populaires dans la province de Québec, sans compter plusieurs autres dans la province d'Ontario. Toutes les associations sans exception fonctionnent bien, et leur nombre augmente rapidement.

Administration.

L'administration de chaque association est confiée à trois Commissions ou Conseils: le Conseil d'administration, composé d'au moins 5 membres et plus souvent de 9; la Commission de crédit, comprenant trois ou quatre membres, et le Conseil de surveillance, composé de 3 membres.

Le Conseil d'administration est choisi parmi les actionnaires par un vote de l'assemblée générale. Il reste en fonctions pendant deux ans. Si le Conseil se compose de 9 membres, 5 se retirent, par voie de tirage au sort, à la fin de la première année et les quatre autres à la fin de la seconde année. Lors de sa première séance, le Conseil choisit un président, un vice-président et un secrétaire, qui forment le Comité exécutif du Conseil, et qui, en outre, agissent respectivement comme président, vice-président et secrétaire de l'association.

Les pouvoirs du Conseil d'administration sont étendus. Il contrôle l'admission des nouveaux membres, détermine les conditions auxquelles les parts peuvent être transférées ou retirées et prend "toutes les dispositions qu'il juge opportunes à la bonne marche de la société, qui ne sont pas de la compétence de l'asemblée générale ou en opposition avec les statuts ou la loi. Il choisit aussi un gérant rétribué qui assiste à ses séances, tient les livres, signe les actes en qualité de représentant de la société, et sous la surveillance des Conseils et de la Commission dirige les opérations de la Banque.

La Commission de crédit se compose du président et de quatre sociétaires désignés par l'assemblée générale. Elle détermine le crédit qui peut être accordé à chaque membre, et statue sur les demandes de prêts. Si elle refuse d'accorder un prêt, le sociétaire dont la demande a été rejetée peut en appeler au Conseil d'administration. Les membres de cette Commission doivent connaître la situation financière et la moralité de chaque emprunteur, et aucun d'eux ne peut, pendant la durée de ses fonctions, emprunter à l'association ou être garant d'un prêt.

Le Conseil de surveillance, élu par les membres, constitue un Conseil permanent de surveillance, d'apuration des comptes et de contrôle sur toutes les opérations de la société. S'ils constate quelque négligence, il en fait l'objet d'un rapport écrit au Conseil d'administration et, dans des cas extraordinaires il a le pouvoir de suspendre les opérations des associations jusqu'à ce qu'une assemblée générale des membres ait examiné la situation.

But de l'association

Les Caisses populaires ont pour but, ainsi que le spécifie l'article 2 des statuts:

1. De protéger les membres contre les revers de fortune, les résultats du chômage, la maladie et l'indigence en leur enseignant les bienfaits inappréciables d'une sage prévoyance fortifiée par la coopération, notamment, en provoquant et en développant chez eux le goût et la pratique constante et vigoureuse de l'épargne la plus modeste assurant ainsi leur indépendance économique, faisant naître et grandir le sentiment de la dignité personnelle.

2. De leur venir en aide par des prêts et avances faciles à rembourser au moyen de petites remises partielles, dont l'emploi, préalablement communiqué à la société et approuvé par elle, est conforme à l'esprit de sa fondation.

3. De permettre aux personnes dépourvues de fortune, mais honnêtes et laborieuses, d'en faire partie, en leur accordant la facilité de s'acquitter des parts sociales souscrites, par des versements très minimes.

4. D'assurer la pratique des vertus chrétiennes et sociales qui distinguent le bon citoyen, le travailleur laborieux et intègre, en exigeant avant tout des sociétaires emprunteurs des garanties morales de premier ordre.

5. De combattre l'usure au moyen de la coopération, en offrant à tous ceux qui le méritent par leur amour du travail, leur habileté et l'honnêteté de leur conduite, les prêts dont ils ont besoin dans l'exercice de leur état, assurant ainsi leur indépendance vis-à-vis des prêteurs qui prélèvent des commissions ou intérêts exorbitants, ou de ceux qui imposent d'autres conditions trop onéreuses.

6. De féconder l'esprit d'initiative et le travail local, agricole et industriel, par l'emploi prudent de l'épargne produite dans la circonscription même de la société.

7. De répandre parmi ses membres la connaissance pratique des principes élémentaires de la science économique.

8. De leur enseigner le respect de leurs engagements et de leur faire connaître les avantages qui en résultent inévitablement pour ceux qui remplissent fidèlement les obligations qu'ils ont souscrites.

9. De créer et d'accroître la confiance mutuelle entre les sociétaires par des rapports économique basés sur la foi de garanties d'un ordre élevé, puisqu'elles reposent en très grande partie sur la moralité, l'honnêteté, l'ordre, l'amour du travail et la prévoyance.

10. De leur procurer graduellement—par des efforts persévérants tendant à garantir l'épargne et conséquemment une juste mesure de crédit—cette indépendance économique qui inspire et accroît le sentiment de la dignité personnelle, de convaincre l'individu de la nécessité de compter surtout sur lui-même, et d'améliorer la position individuelle des membres en leur permettant de s'élever dans l'échelle sociale.

Capital de l'association.

Le capital de chaque association est variable, et il est obtenu en vendant des parts et en recevant des dépôts. Le capital-actions fournit la partie la plus stable des fonds de l'association et l'achat des parts est encouragé par un taux d'intérêt un peu plus élevé que celui que donnent les caisses d'épargne ordinaires. Les parts, généralement de 5 dollars chacune, peuvent être payées par petits accomptes hebdomadaires ou mensuels, et c'est d'après le nombre de ces parts que le bénéfice est distribué. Les demandes d'admission doivent être soumises à l'approbation du Conseil d'administration, et, conformément aux statuts de l'association, le postulant doit "être honnête, bon payeur, sobre, rangé dans ses habitudes, industrieux et bon travailleur. "Tout membre peut être expulsé, s'il fait faillite ou devient insolvable, ou s'il abuse des privilèges concédés par la société en violant la constitution ou les statuts." Le nombre des parts que peut posséder chaque membre est limité, et chaque membre n'a qu'une voix, quel que soit le nombre des parts qu'il possède. La limite avait été fixée d'abord dans la société de Lévis à 125 dollars ou 25 parts. Le montant du capital-actions que chacun des membres peut posséder a été réduit à 100 dollars. La responsabilité de chaque sociétaire est limitée au montant des actions en sa possession. Tout membre peut quitter l'association et reprendre le montant de tous les versements faits en paiement de ses parts, sous condition d'en aviser par écrit le Conseil d'administration trente jours à l'avance. Dans certaines associations, cette condition n'existe pas, et les sociétaires peuvent à n'importe quel moment se faire rembourser les sommes versées par eux en paiement des parts.

Les membres d'une association peuvent déposer leurs économies en comptes d'épargne par sommes non inférieures à 5 cents; sur tous les dépôts, en compte-courant, la société pays des intérêts. Une caisse d'épargne pour les écoliers est également ouverte. Chaque membres effectuant un dépôt reçoit un livret où les retraits et les dépôts sont inscrits comme cela se fait dans les opérations de banque ordinaire.

Les Caisses populaires limitent presque entièrement leurs affaires au cercle de leurs membres. Les prêts et les escomptes ne sont accordés qu'aux sociétaires, et les dépôts ne sont acceptés que de ceux-ci.

Si une société a besoin de plus de fonds qu'elle n'en a reçu de ses membres, elle peut contracter un emprunt au dehors. Le fonds de réserve doit être placé dans de bonnes entreprises, et le capital de roulement disponible doit être déposé dans une banque régulièrement enrégistrée. En dehors de ces trois classes de transactions, l'association ne fait d'opérations qu'avec ses membres.

Prêts.

C'est la Commission de crédit qui accorde les prêts. Les prêts peuvent être accordés contre un billet à ordre ou une reconnaissance, du membre emprunteur; la Commission peut aussi décider que le prêt doit être garanti par un ou deux membres solvables. Selon l'article 66, la Commission doit "examiner avec le plus grand soin la valeur morale et la situation de l'emprunteur, afin de se convaincre si elle a lieu de pouvoir compter raisonnablement sur son exactitude à effectuer le remboursement. C'est l'honneur, l'esprit-d'ordre, l'activité, l'honnêteté, et l'habileté de l'emprunteur que la Commission doit considérer avant tout, et sur lesquels elle doit se renseigner exactement."

Dans sa demande, l'emprunteur doit indiquer l'objet en vue duquel il désire obtenir le prêt, et cet objet doit être conforme à l'esprit de l'association. L'époque et le mode de remboursement ainsi que le taux de l'intérêt sont établis d'une façon avantageuse pour l'emprunteur. On préconise surtout la méthode de remboursement par acomptes. Les acomptes peuvent être placés en dépôt portant intérêt, jusqu'au moment où leur montant accumulé suffit pour payer la totalité de la dette; ou, par suite d'un accord spécial les acomptes peuvent être portés directement en diminution de la dette, les intérêts n'étant exigés que sur la partie de la dette non remboursée pour le laps de temps allant du jour où le prêt a été effectué jusqu'au jour où cet acompte est versé. On considère comme un point d'honneur que l'emprunteur observe strictement les conditions de son emprunt.

Le but de l'association étant d'être utile au plus grand nombre possible de ses membres, la préférence est donnée à un grand nombre de petits prêts à différentes personnes, plutôt qu'à un seul gros prêt. Un sociétaire qui se trouve dans la situation de pouvoir emprunter une forte somme, et l'utiliser d'une façon avantageuse, peut généralement l'obtenir d'une banque, tandis que le sociétaire pauvre n'a le plus souvent aucune garantie à offrir. L'assemblée générale fixe annuellement le montant qui peut être prêté à chaque sociétaire. Au-dessous de cette limite la Commission de crédit accorde des prêts à sa discrétion.

Quoique les associations offrent de grands avantages aux emprunteurs, des bénéfices s'accumulent cependant dans leurs caisses. Durant l'année financière qui s'est terminée au 30 novembre 1909, par exemple, les bénéfices de la société de Lévis furent de 4,861,72 dollars.

Coût des opérations et distribution des bénéfices.

Les dépenses courantes des associations sont toujours minimes. Le seul employé d'une société ordinaire est le gérant et on le paye d'après le temps qu'il consacre aux affaires de la société. Ce gérant est généralement une personne pouvant disposer, au profit de la banque, d'un certain temps, sans sacrifier pour cela ses occupations ordinaires. La somme payée au gérant de la société de Lévis en 1909, s'élevait à 413,35 dollars. D'autres dépenses, comme les frais d'impression, d'éclairage de chauffage et les frais de voyages occasionnels ne représentent qu'une faible somme.

Après le coût général des opérations il faut tenir compte du paiement des intérêts sur les dépôts que la société a eus à sa disposition. 20 pour cent des bénéfices nets de chaque année, ainsi que 10 pour cent sur chaque part payés comme droit d'entrée, sont versée au fonds de réserve tant que le dit fonds n'a pas atteint un maximum égal au double du montant de bénéfices distribués sur le capital-actions versé. Le fonds de réserve est placé par le Conseil d'administration de façon à courir le minimum de risqaes.

Chaque association a aussi un fonds de prévoyance constitué par un prélèvement de 10 pour cent sur les bénéfices de chaque année, jusqu'à ce qu'il atteigne un maximum égal à la moitié des bénéfices annuels distribués sur le capital-actions versé.

L'assemblée générale peut, par résolution, augmenter ou diminuer l'un et l'autre de ces fonds.

Ces obligations une fois satisfaites, on procède à la répartition du dividende sur le capital-actions versé. Les parts non libérées au comencement de l'année reçoivent un dividende proportionné au temps qui s'est écoulé depuis que le dernier versement a été fait.

Les données suivantes, tirées du neuvième rapport général de la Caisse populaire de Lévis, viennent corroborer ce qui a été dit précédemment relativement aux frais et à la répartition des bénéfices:

Bénéfices pour l'année ayant pris fin au 30 novembre 1909	$4,861.72
Frais généraux de l'année	463.45
Intérets sur les dépôts d'épargne pendant l'année	592.53
Balance nette	3,805.74
Fonds de réserve de l'année précédente	$1,101.87
Droits d'entrée pour l'année courante	283.35
20 pour cent net des bénéfices	761.15
Fonds de réserve actuel	5,146.36
Fonds de prévoyance de l'année précédente	$912.59
10 pour cent des bénéfices nets	380.57
Fonds de prévoyance actuel	$1,293.16

Les deux prélèvements de 20 pour cent et de 10 pour cent effectués sur les bénéfices, le solde ayant été complété par une somme de $46.86 prise sur l'excédent non porté à la réserve, le dividende a été fixé à 4½ pour cent sur le capital-actions versé pour l'année, représenté par une somme de 2,710.88 dollars à répartir sur les 12,953 parts versées à temps pour participer à la distribution des bénéfices.

En additionnant les réserves telles qu'elles étaient à la fin de la dite année, nous obtenons ce qui suit:

Fonds de réserve	$5,146.37
Fonds de prévoyance	1,293.16
Excédent non réparti	333.78
Total du patrimoine	$6,777.31

Activité des caisses rurales populaires.

La plupart des caisses populaires se trouvent dans les bourgades et les villages. Le tableau suivant des affaires faites par quelques associations rurales de la province de Québec, montre dans quelle proportion ce système de crédit s'est implanté parmi les fermiers.

Saint-Ulric de Matane, 32 mois: Actif, $23,209; Montant total des opérations, $91,832; prêts, $53,432; fonds de réserve, $436.

Armagh, 27 mois: Actif, 27,000; montant total des opérations, 268,159; prêts, 32,843; fonds de réserve, $700.

Saint-Narcisse de Champlain, 15 mois: Actif, 17,311; montant total des opérations, 180,558; prêts, 76,657.

Saint-Isidore de Dorchester, ans et demie: Actif, 26,776; montant total des opérations, 83,424; prêts, 30,800.

Saint-Félix de Kingsey, depuis juillet 1911: Actif, 5,358; montant total des opérations, 13,467; prêts, 7,501.

Saint-Charles de Bellechasse, ans et 7 mois: $40,753; montant total des opérations, 157,494; prêts, 63,798.

Saint-Prosper: Actif, 7,896; montant total des opérations, 38,945; prêts, 23,298; fonds de réserve, $171.

Sainte-Gertrude de Nicolet, an: Actif, 3,642; montant total des opérations, 42,667; prêts 1,070.

Saint-Jean des Piles, 21 mois: Actif, 11,974; montant total des opérations, 41,251; prêts, 21,792; fonds de réserve, $147.

Saint-Théophile, 34 mois: Actif, 6,303; montant total des opérations, 68,124; prêts, 65,035.

Sainte-Germaine de Dorchester, 5 semaines: Actif, 5,368; montant total des opérations, 6,503; prêts, 1,134.

EN PROVINCE

SAINTE-ANNE DES CHENES

REMARQUES

M. Desautels a évidemment beaucoup de temps libre. Il faut croire que sa préfecture ne l'occupe pas trop puisqu'il a le temps de se battre les *flancs*, parce qu'au lieu de Larue, le metteur en page a écrit Lane. Et si l'honorable maire savait lire il verrait qu'il y a quelque différence entre Gilbert et les lettres J.-A.-N. D'ordinaire quand deux noms ne sont pas identiques, ils ne se ressemblent pas. Le monsieur en question est plus compétant pour les pléonasmes que pour la présidence. Il n'y a pas eu d'erreur quand au nom du président, dit-il; selon l'avis de plusieurs, une erreur aurait tiré M. Desautels du *bourbier*, et il n'aurait pas ajouté à son peu de compétence, une grosse bourde de plus dans le journal.

Mais icite, moé qui su un bon catalique ben charitable, j'ai pensé que le metteur en page, comme on dit en latin, avait fait une erreur en imprimant, en un seul mot impartial au lieu de "un partial." M. le président de l'assemblée des chemins affirme avoir interdit un orateur parce qu'il se servait de termes blessants à l'égard de son adversaire. Il est vrai que la vérité blesse! Mais si vous, M. le Chairman, aviez rempli votre fonction et non celle d'un garde-chien, l'orateur attaqué ne l'aurait pas été, et votre assemblée n'aurait pas fait fiasco.

* * *

On attend encore le boucher national dimanche. Les boeufs sont maigres à cause des mouches. Il va faire un voyage blanc.

Mais le boucher national, eti çula qu'a pas de coeur?. That's the question.

Un lecteur.

Autrement dit *John Bull.*

* * *

A BON ENTENDEUR SALUT

Evidemment M. Eugène Desautels se montre de plus en plus INCOMPETANT, non seulement comme président d'assemblées mais encore pour ce qui est de juger de la signification des mots. Voyons: il dit que je me suis plaint de son *IMPARTIALITE;* c'est tout le contraire, je me suis plaint de sa *PARTIALITE*, et non pas pour moi-même seulement, mais au nom des dix-neuf vingtièmes des assistants à l'assemblée du cinq août.

"A son humble avis", "malgré son peu de compétence". T'as qu'à voir Batiste, "humble avis", "peu de compétence" mille millions de knouts! Incompétence encore jusqu'à la fin de sa lettre, il se dit "n'avoir pas d'humilité, de ne pas craindre la lumière". C'est de l'humilité... à crochets!!!

Et maintenant moi, un électeur, sans préfecture ni siège présidentiel, j'ai assez de compétence, n'en déplaise à M. le Maire, pour juger de la différence entre un *président* d'assemblée et... un *constable*. Ce qui confond inconsciencieusement M. Desautels.

Si l'assemblée a écouté sans protester les platitudes de M. Lauzon, c'est qu'elle espérait, comme elle était en droit de l'attendre, que d'autres orateurs auraient de la part de M. le Président, non pas de la tolérance, mais l'élémentaire justice puisqu'il avait permis à M. Lauzon d'injurier la province de Québec, qui par son noble Episcopat et son digne clergé a toujours revendiqué les droits méconnus des catholiques manitobains. M. Désautels trouve encore que M. Lauzon a été poli quand celui-ci a traité les gens de Sainte-Anne d'arriérés, etc., etc. Evidemment pour avoir trouvé que M. Lauzon parlait poliment vous avez peu de compétence M. Desautels! soyez orgueilleux de l'avouer: vous êtes sincère.

Vous voulez bien parler de mon humilité parce que je me cache sous un anonymat. Je vous en remercie. Mais n'allez pas croire pour cela que je suis si *craintif*. Autant que vous et plus que peut-être, j'ai le droit de me proclamer *sans peur* et *sans reproche* et pour preuve, j'autorise Monsieur le Directeur de la *Liberté* de vous donner mes noms et prénoms, si vous voulez bien vous-même en faire la demande.

Quand *aux discours convenables*, j'espère que monsieur le curé de Sainte-Anne vous mettra en mesure de préciser à son sujet.

Cela vous empêchera peut-être de continuer à demeurer GROS-JEAN comme par devant.

Un électeur.

* * *

UNE BANQUE A SAINTE-ANNE DES CHENES

L'un de nos plus estimés citoyens, homme d'affaires très en vue à Saint-Boniface et Winnipeg, a déjà suggéré aux autorités de la Banque d'Hochelaga à Winnipeg d'ouvrir une succursale à Sainte-Anne. Voilà certes une belle idée dont la réalisation serait tout à l'avantage et des actionnaires de la Banque d'Hochelaga et de notre district qui est vaste et populeux.

La Banque certes ne négligera pas de s'implanter ici au plus tôt (dès l'automne même). Nous pouvons lui garantir à l'avance de bonnes affaires et elle nous évitera de voir une société anglaise s'établir parmi nous et faire de florissants revenus aux dépens des Canadiens-Français. Cette fois l'on aurait raison de dire que les Canadiens "manquent d'initiative", "ne sont pas hommes d'affaires" et toute la kyrielle de compliments tant de fois répétés par nos bons amis d'Anglais.

Saint-Pierre a sa banque et nous ne voyons pas qu'il y aurait moins d'avantages ici. Dans beaucoup de petits centres les banques anglaises font de bonnes affaires. Somerset possède deux banques. Dunrea a la sienne et combien d'autres? Tandis que de gros centres canadiens-français, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Anne, etc., n'en ont pas. Evidemment nos actionnaires canadiens sont un peu négligents et à leur perte!

* * *

LA RENTREE DES ELEVES AU COUVENT

Dès le soir de la deuxième journée, les pensionnaires de notre couvent sont au nombre de cinquante-deux. Elles seront plus de soixante d'ici à dimanche. On devra très probablement refuser plusieurs applications d'entrée vu l'exiguité du local. Il est à peu près certain que notre pensionnat sera agrandi l'an prochain.

* * *

POST OFFICE

C'est le nom flamboyant qui brille au frontispice de notre somptueux bureau de poste. Pourquoi pas les deux enseignes française et anglaise? Nous sommes en pays bilingue et s'il ne doit y en avoir qu'une pourquoi pas en français? Ne sommes-nous pas la majorité à Sainte-Anne?

Allez voir si les Anglais seraient assez *bêtes* (extusez!) de ne mettre que du français lorsqu'ils sont la majorité. Nous aimons tant à copier leurs défauts, copions au moins quelques-unes de leurs qualités.

Alfred de La Durantaye.

FANNYSTELLE

M. et Mme La Barre sont arrivés la semaine dernière de Trois Rivières, P.Q. Après avoir passé quelques jours chez leurs amis ils partiront pour Edmonton, Alta.

* * *

M. Joseph Hélie, de Saint-Boniface, était de passage ici jeudi dernier.

* * *

M. Marcel Mollot, accompagné de Melles Joséphine Painchaud et Marie Guyot, sont partis en auto samedi, pour aller rendre visite à leurs amis de Sainte-Rose du Lac, Man.

* * *

MM. Pierre Beaupré et Joseph Fortin se sont rendus à Winnipeg le 23 courant où ils ont été spectateurs à la course d'auto.

* * *

M. Hetzel Sr., est arrivé lundi de Nebraska; il vient ici dans l'intérêt de ses terrains.

* * *

Mme Arsène Hébert est de retour de l'hôpital de Saint-Boniface, où elle fut confinée pendant une semaine; nous sommes heureux de voir qu'elle est complètement rétablie.

* * *

Mme C. Poitras, mère de notre curé, est partie pour l'hôpital mardi. Nous espérons qu'elle nous reviendra sons peu, en parfaite santé.

* * *

M. R. Houston de Perdue, Sask., qui fut pendant plusieurs années opérateur de la Cie C. P. R. ici, était de passage parmi nous cette semaine.

* * *

Un bon nombre de Canadiens de la province de Québec sont parmi nous pour faire la moisson.

* * *

Mme Gauthier est retournée à Saint-Boniface, mardi, après avoir passé deux mois chez sa fille Mme Adolphe Guyot.

* * *

Mme André, de Saint-Boniface, était en visite chez sa mère, Mme Poitras.

M. Gabriel Poitras doit se rendre au Petit Séminaire de Saint-Boniface, cette semaine, pour continuer ses études.

* * *

M. Agapit Desilets, est de retour d'Inwood, Man., où il a passé quelque temps sur son "homestead".

* * *

M. R. Stevens a été rendre visite à ses amis au Portage la Prairie, Man.

* * *

M. J.-Edgar Guilbault est en voyage d'affaires à Winnipeg.

* * *

Notre conseiller doit se rendre à l'assemblée du conseil, qui aura lieu jeudi à Elm Creek, Man.

* * *

Plusieurs de nos cultivateurs vont terminer cette semaine, les moissons si la belle température continue, bien entendu, et la semaine prochaine les moulins à battre seront en opération. Cette année les travaux seront "short and sweet" et les goussets seront remplis de beaux écus d'or. Cultivateurs, bénissez la Divine Providence d'avoir préservé les grains durant de longs mois.

Yvonnic.

SAINT-GEORGES

Les exercices des Quarante Heures ont eu lieu la semaine dernière. Pour la circonstance notre petite église était magnifiquement décorée, grâce au généreux concours de Melles Proux et Vincent. L'autel était orné de bouquets, fleurs, courants de verdure baignés dans des torrents de lumière, ce qui le soir offrait un joli coup d'oeil.

Au-dessus de l'autel, se trouvait une inscription, sur velours pourpre: "Venite Adoremus" entourée de drapeaux du Carillon Sacré-Coeur, drapeau des Canadiens-français. Le choeur était couvert de tapis et de tentures.

Pendant ces jours, tous nos bons paroissiens se sont approchés de Jésus Hostie. Les exercices du matin et du soir ont été bien suivis. Chaque famille pendant la journée, est venue faire son heure d'adoration devant le Saint Sacrement, malgré la fenaison qui bat son plein depuis huit jours.

Le choeur de l'orgue a fait les frais du chant avec succès, sous la direction de Mme Arsène Vinet.

Le Révérent Père Brassard, o.m.i., principal de l'Ecole Indienne de Fort Alexandre, est venu prêter son concours à M. le curé.

* * *

La récolte sera meilleure que ne l'indiquaient les apparences de juillet; la pluie a fait un bien considérable. Le foin bien que moins fort que l'an dernier, est cependant bon. Si le mois de septembre est favorable, nos cultivateurs seront amplement dédommagés des inquiétudes du printemps. Souhaitons qu'ils comprennent bien qu'en fin de compte, la terre de Saint-Georges, en particulier, est encore la meilleure amie du Canadien-français.

* * *

Un violent orage s'est abattu sur notre paroisse, d'ordinaire si paisible, dans la nuit de jeudi à vendredi, de 7 heures du soir à 4 heures du matin; le vent, la pluie et le tonnerre s'en donnèrent à qui mieux mieux. C'est la plus violente tempête qui ait jamais visité notre paroisse. Le vent faisait rage soufflant à une vitesse de 60 milles à l'heure. C'est peut-être un indice que nous aurons les chars avant longtemps!

* * *

Mesdemoiselles Azilda Chèvrefils, Angèle Vincent et Marie-Anne Dupont nous ont quittées pour le couvent de Sainte-Anne, où elles passeront l'année. Bon succès et courage à ces jeunes vaillantes.

* * *

M. A. Bédard est parti pour Winnipeg pour affaires personnelles.

* * *

Nous apprenons qu'un meurtre horrible a été commis près des frontières de notre paroisse, dans la réserve indienne (dite mission anglaise) pour distinguer de la mission catholique. Un homme du nom de Edward Saint-Clair, fut trouvé dans la rivière, coupé par morceaux. Les bras et les jambes avaient été mis dans des sacs, auxquels on vait attaché des pierres. Sa tête ne fut pas repêché. Le corps ainsi mutilé, fut trouvé sur le bord de la rivière, à demi enterré dans le sable. On soupçonne sa femme. Après une enquête préliminaire, elle fut conduite à la prison de Winnipeg. Et après cela, on osera dire que les sauvages ne sont pas aptes à la civilisation!!!

SAINT-CHARLES

Le Couvent sera prêt pour la rentrée des élèves le huit de ce mois. Les parties principales, la chapelle, le dortoir et les salles nécessaires aux différents cours de l'enseignement, sont maintenant terminées.

L'édifice agrandi du triple et aménagé comme il l'est offre aux élèves tout le comfort et tout le bien-être possibles.

Grâce aux Révérendes Soeurs, Saint-Charles possède maintenant une institutions d'enseignement religieux de premier ordre.

Le succès suit toujours le mérite! Honneur aux vaillantes du Christ!

La sagesse est le tyran des faibles.

* * *

Les regards affables ornent le visage des rois.

* * *

La licence étend toutes les vertus et tous les vices.

* * *

La paix rend les peuples plus heureux et les hommes plus faibles.

* * *

Le premier soupir de l'enfance est pour la liberté.

* * *

La liberté est incompatible avec la faiblesse.

* * *

L'indolence est le sommeil des esprits.

Feuilleton de La Liberté

Restez chez vous!

PAR PIERRE L'ERMITE

Une minute sa volonté hésita, passant par une de ces phases décisives où la vie s'aiguille dans un sens ou dans un autre totalement opposé: mais l'orgueil le retin, il ne voulut pas s'avouer qu'il était vaincu par la vie avant d'avoir commencé la lutte, et, laissant sa malle à la consigne, tout seul, sur la route poudreuse, sous le soleil de feu, il monta chez les de Savy.

Une heure après, complètement en nage, il arrivait sur le plateau balayé en tous sens par un vent frais qui soufflait de la Seine. La grille de la propriété était grande ouverte, il entra... Partout un silence de désert; les oiseaux, énervés par la chaleur, se reposaient sous les feuilles; un chat dormait devant la loge vide du concierge, une large allée serpentait au milieu des arbres. Clément, tout craintif, s'y engagea; pendant cinq minutes il tourna sans rencontrer personne; puis, tout à coup, il émergea d'un massif et se trouva face au château.

Une demoiselle, assise, faisait du crochet, surveillant, d'un oeil un peu triste, deux fillettes pâles qui promenaient de luxueuses poupées. Clément, honteux de son col fripé par la sueur, de ses cheveux collés sur les tempes, s'approcha du groupe et voulut se présenter à la grande jeune fille; mais elle l'écouta parler en secouant la tête d'un air doucement mélancolique.

—Comprends pas bien, disait-elle. *Verstehe nicht...*

Les petites consentirent alors à servir d'interprète... La grande demoiselle, c'était *Fraulein*, l'institutrice allemande: leur maman à elle dormait dans la serre; papa et le jeune frère Robert étaient au lawn-tennis, là tout près.

Clément se dirigea vers l'endroit indiqué. En effet, sur un large carré cimenté, M. de Savy et son fils, tous les deux en flanelle blanche, faisaient une partie de tennis. Clément se fit connaître..

—Ah! c'est vous M. Valmont?

Et, d'un coup d'oeil assez bienveillant, le maître du logis le dévisagea:

—Comme vous avez chaud!...

—C'est que je suis monté à pied...

—A pied!... Et mon fils Achille n'était pas en bas avec la victoria pour vous attendre?

—Au moins, je n'ai vu personne! répondit Clément.

M. de Savy appela un domestique:

—A-t-on attelé il y a une heure? demanda-t-il.

—Non, Monsieur, mais M. Achille fait atteler maintenant.

—Comment, maintenant?..... Allons voir ça...

Et le groupe se dirigea vers les écuries. Précisément, le gros Achille était là, aidant le palefrenier...

—C'est vrai, interrogea son père, tu n'es pas descendu au train de 2 heures?

—Au train de 2 heures?... répéta niaisement Achille.

—Oui, pour aller chercher M. Valmont, ton nouveau précepteur!

—Ah! c'était donc au train de 2 heures qu'il devait arriver!.... Je croyais que c'était à 4 heures, et même, tu vois, dans ma pensée, j'étais en avance!....

Tout cela était dit d'une voix lente, pâteuse, sans une expression de regret. La vérité vraie, c'était qu'il n'avait pas voulu mouiller son cheval en lui faisant monter la côte en plein soleil... Clément aurait-il la patience d'attendre deux heures en bas?... C'était là le dernier de ses soucis, à lui, Achille! Quant à la courtoisie, aux convenances, à la santé de son précepteur, ce que cela lui était égal!...

Clément se sentit alors mal à l'aise de toutes les façons... Ses habits, mouillés de sueur, se refroidissaient sur lui sans que ces étrangers y fissent autrement attention. Si la bonne Got l'avait vu dans cet état, quelles précautions n'aurait-elle pas prises! M. de Savy, d'un ton indifférent, lui demanda même s'il ne voulait pas se rafraîchir, ce qui était, dans l'occasion, le plus sûr moyen de risquer une fluxion de poitrine.

Quant à Achille, qui aurait bouchonné une demi-heure Biscuit ou Jupiter pour le moindre poil mouillé, il n'adressa pas un mot, ne fit pas un salut à Clément; tranquillement, il achevait d'atteler; de toutes les façons, on devait descendre à Villeneuve, pour les provisions, pour les cigarettes, pour les journaux du soir, et même pour la malle du précepteur.

Toutefois, le jeune Robert, la raquette à la main, conduisit Clément dans sa chambre, située au-dessus du pavillon du concierge; elle n'était ni belle ni laide. Clément, d'ailleurs n'aspirait qu'à s'y trouver seul, et aussitôt que son futur élève, empressé de reprendre la partie commencée, eut refermé la porte sur lui, et, libre enfin, échappant à tous les regards, s'abandonna à ses impressions décourageantes.

Ce qui les provoquait en lui, c'était la comparaison incessante qui le harcelait. A cet instant, Clément vit, devant ses yeux, la vie, comme une longue route à faire tout seul, une route où il marcherait sans un ami pour lui demander la main aux passages difficiles, sns une épaule pour appuyer sa pauvre tête endolorie, sans un coeur où il verserait, aux jours noirs, le trop-plein du sien... C'était ça la vie..., la vie à laquelle on tenait tant, et que lui quitterait si volontiers et le sourire aux lèvres!... Réellement, à cette heure, il eut le désir de la mort, non pas de celle qu'on se donne par lâcheté, mais de celle que le bon Dieu, dans sa miséricorde, envoie comme une délivrance.

Cette faiblesse ne dura qu'un moment; peu à peu, la réaction se fit, il se leva, ouvrit sa fenêtre, et regarda le paysage. C'était bien la campagne parisienne, celle qui n'offre aucune des vraies beautés des champs. Les unes à côté des autres, les villes se pressaient au bord de la Seine: dans sa disposition d'esprit, le jeune précepteur se les représenta comme habitées par des "de Savy" quelconques, cherchant à accumuler dans une vie personnelle, égoïste, la plus grande somme de jouisances qu'ils pouvaient y faire tenir.

Par-ci, par-là, des guinguettes, des boutiques de marchands de vin, badigeonnées de couleurs violentes, qui craquelaient au soleil; des barques passaient sur la Seine, pleines de couples dont la joie exubérante avait pour Clément quelque chose d'attristant: ce n'était pas avec ces airs évaporés, ces toilettes criardes, ce débraillé, qu'on se promenait là-bas, le soir, dans le paysage doucement mélancolique qu'arrosait l'Oise.

Puis sa malle arriva, avec une lettre de Noyon, ce qui lui donna un instant, comme à l'infirmerie du collège, l'illusion de la patrie absente.

M. Valmont lui répondait, se mettant à sa disposition pour tout; il s'étonnait que Clément lui demandât si peu d'argent; les 600 francs qu'il devait toucher pour son préceptorat de Villeneuve ne lui viendraient qu'en octobre, comment faisait-il pour arriver avec ses économies du collège? A Noyon, on était inquiet, et Got lui envoyait 200 francs d'office. Le fait est que Clément accomplisait des prodiges pour réduire ses dépenses et coûter le moins cher possible à son protecteur. Mais cette lettre lui fit du bien, elle lui rappela qu'il n'était pas seul, comme il voulait se l'imaginer à certaines heures de désepoir, et il lui sembla que Dieu avait voulu lui envoyer cette douceur et cette consolation dès le premier pas qu'il faisait dans la voie douloureuse. Il s'habilla presque coquettement et descendit au diner avec un petit air pâli qui ajoutait tellement à sa distinction native que le gros Achille lui-même en fut frappé.

Il y eut, ce soir-là, quelques invités qui contribuèrent à rompre la glace, et, dès le lendemain, la situation était devenue, dans son genre, aussi bonne que possible.

D'aileurs, Clément se rendait parfaitement compte de ce qu'on lui demandait. Il était là comme une espèce d'étiquette, annonçant aux visiteurs, aux parents et amis, que les enfants travaillaient. Quant à la réalité de la chose, on s'en souciait fort peu. Clément s'en aperçut dès les premières semaines. M. de Savy, et sa femme encore davantage, avaient de brusques accès de zèle qui, s'élevant subitement, sans cause apparente, mettaient le précepteur plus que les élèves sur les dents, puis disparaissaient le lendemain sans laisser de traces.

Tout d'un coup, Mme de Savy arrivait au milieu d'une répétition, s'asseyait sans rien dire, écoutant les explications toujours claires que Clément s'efforçait de donner à ses élèves. Le gros Achille suit péniblement d'un air inquiet, car il pressent ce qui se prépare; sa mère va intervenir, lui demander de répéter la règle qu'on vient d'énoncer. Quelquefois, avec un aplomb imperturbable, il répondait n'importe quoi, et, pourvu qu'il n'hésitât pas, Mme de Savy secouait la tête, affectant d'avoir compris.

Mais il n'était pas toujours aussi heureux, et, dans certains cas, la comédie tournait au plus mal. Alors éclataient les reproches violents, qui ne faisaient que toucher l'élève pour rebondir sur le précepteur:

—C'était triste de gaspiller ainsi l'argent pour un malheureux enfant qui piétinait sur place!..

Clément comprenait à demi-mot: mais que répondre à des

L'HISTOIRE DU CANADA ET LA COLONISATION FRANCAISE

(*La Croix*)

Nous avons eu l'occasion, à différentes reprises, de parler ici du Comité *France-Amérique* et de sa revue (1) qui contient tant de renseignements de tous ordres et qui permet de suivre au jour le jour les événements américains. Notre intention n'est pas de revenir aujourd'hui sur ce sujet mais de signaler tout spécialement une des plus intéressantes initiatives de ce *Comité*. Sous ses auspices, en effet, une librairie, ou plus exactement une *bibliothèque France-Amérique* commence de paraître. L'un des premiers ouvrages édité par elle—le choix ne pouvait être meilleur—mérite de retenir notre attention. Il s'agit de la volumineuse *Histoire du Canada* de Xavier Garneau, déjà vieille d'une soixantaine d'années, mais qui, mise au point par M. Hector Garneau, représente en cette cinquième édition, un travail de la plus haute valeur. (2)

Il ne saurait être question de résumer ici une suite d'exploits aussi complexes que ceux de l'établissement de nos pères au Canada. Disons seulement que cette histoire héroïque devrait être enseignée dans tous les établissements d'éducation français. Et ce n'est pas seulement cet établissement qui devrait être enseigné et étudié et retenu, mais aussi la fin lamentable où il aboutit. Combien M. Hanotaux, qui a magnifiquement préfacé l'ouvrage dont nous parlons à raison de débuter par les considérations suivantes: "Jamais, dit-il, les Français n'étudieront assez l'histoire du Canada: au moment où la France vient de fonder un nouvel empire colonial, elle doit se remémorer sans cesse les erreurs et les fautes qui ont amené la perte de ses colonies au XVIIIe siècle: c'est le meilleur moyen d'apprendre comment elle saura barder celles qu'elle a fondées au XIXe et au XXe."

L'éminent écrivain s'attache à discerner les principaux éléments du succès dans un essai de colonisation et il les énumère ainsi qu'il suit:

1o Découverte et exploration des lieux:

2o Autorité prise soit par la force, soit mieux par la douceur sur les populations indigènes:

3o Peuplement par des colons originaires de la mère-patrie:

4o Exploration économique fructueuse;

5o Sympathie efficace de la mère-patrie s'affirmant par les sacrifices indispensables et l'esprit de suite dans les relations avec la colonie.

Et M. Hanotaux fait ressortir quels excellents pionniers, quels inlassables pionniers ont découvert, exploré, défriché le Canada, malgré des obstacles de toute nature et en apparence insurmontables. Si nous devions jamais désespérer de notre race, il suffirait, pour reprendre courage, de lire les annales sublimes des premiers colons canadiens-français.

Malheureusement, l'ancienne monarchie n'observa, vis-àvis de ces colonies—surtout au XVIIIe siècle,—qu'une attitude négligente et lassée, pour ne pas dire méprisante. Or, "renoncer à l'expansion coloniale, c'est, pour un grand peuple, rompre avec l'avenir". Richelieu avait une doctrine sévère à cet égard et il sut imprimer à notre pays l'élan colonial qu'il lui fallait. Malheureusement, ses successeurs laissèrent dépérir la tradition et c'est ainsi que nous perdîmes le Canada, sans parler des Indes et de la Louisiane.

Voltaire, qui incarna si bien—ou si mal—une certaine opinion publique, ne tarit pas de plaisanteries sur le Canada. En 1760, il supplie *à genoux* le sous-secrétaire d'Etat *de nous débarrasser du Canada*. Dans son *Précis du règne de Louis XV*, il écrit ces lignes extraordinaires: "On a perdu en un jour quinze cents lieues de terrain. Ces quinze cents lieues étant des déserts glacés n'étaient peut-être pas une grande perte. Le Canada coûtait beaucoup et rapportait peu." Les déserts glacés du XVIIIe siècle sont en réalité des terres à blé merveilleuses Mais l'argument fiscal—coûter beaucoup et rapporter peu—fut un argument terrible contre le Canada. Montesquieu, l'abbé Raynal font chorus avec Voltaire. Le roi, ses ministres et la nation sont tous du même avis: "La France n'a que faire en Amérique."

Abandonnés misérablement par la mère-patrie, les Canadiens durent s'organiser eux-mêmes. Grâce à leur admirable clergé, ils parvinrent à rester Français de coeur, de langue, de sentiments, en dépit de la France. Ils sont 3 millions aujourd'hui. Ils seraient 30 mililons si nous les avions un peu soutenus, et leur domaine immense doublerait notre force.

Mais laissons les rêveries pour contempler les réalités, tristes et réconfortantes à la fois.

En effet, lorsque nous portons nos regards du côté du Canada, en même temps que le remords nous étreint, comment ne serions-nous pas fiers de l'oeuvre française qui s'y perpétue? Elle est bien nôtre après tout. Ce sont bien des Français qui l'ont réalisée. Comment, notamment, ne serions-nous pas fiers lorsque nous parcourons les 700 pages du *compte rendu* du premier Congrès de la langue française au Canada que vient d'éditer l'*Action Sociale*? (3) Une France proche, qui sévit à nos yeux. Une France restée fidèle, et traditionaliste, et française, et qui veut vivre.

Par moments, on se prend à rêver. On rêve d'un avenir, d'un avenir inaccessible peut-être, où tout ce qui est français dans le monde, pourrait, à la faveur d'événements extraordinaires, connaitre à nouveau l'unité. On rêve d'une réparation des erreurs et d'un rattachement au passé. C'est bien vague, c'est bien fou, mais le rêve a tous les droits. En tout cas, l'histoire du Canada nous incite. Entre toutes les autres, elle donne un relief éminent à nos pires fautes comme à nos meilleurs qualités. N'est-elle pas entre toutes bienfaisante et salutaire?

R. T.

(1) 17, rue Cassette. Le titre est celui du Comité: *Revue France-Amérique*, mensuelle.

(2) *Histoire du Canada*, tome 1er (1534-1744), par F.-X. Garneau, revue par H. Garneau. Préface de M. Gabriel Hanotaux. Un vol. in-8o de 610 pages avec portrait, 16 francs. Paris, Alcan, 108, boulevard Saint-Germain.

M. Hector Garneau, professeur à l'Ecole enseignement supérieur de Montréal, est le petit-fils de l'auteur. Le tome II paraîtra au début de 1914. Dans le tome 1er est traitée l'histoire de l'établissement des Français au Canada jusqu'à l'ouverture des difficultés, qui devaient aboutir à la victoire anglaise.

Signalons aussi dans la même collection *les Promesses de la vie américaine*, par H. Croly, traduit par F. Roz et Fénard. (Un vol., 3 fr. 50.) Dans ce volume, le *passé* (lutte des démocrates et des whigs, esclavage), le *présent* (affaires, spéculations, travail intense et traditions démocratiques) et l'*avenir* (centralisation et nationalité, politiques étrangères, démocratie et paix) des Etats-Unis sont étudiés avec optimisme, ce qui n'exclut pas, de la part de l'auteur, un certain nombre de critiques.

Signalons, enfin, toujours chez Alcan, la publication par les anciens élèves de l'*Ecole des sciences politiques*, de la septième série de leurs conférences annuelles, sous le titre de *l'Afrique du Nord* (un vol., 3 fr. 50). C'est une étude d'ensemble sur le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Tripolitaine et l'Egypte.

(3) Québec, imprimerie de l'*Action Sociale*, 103, rue Sainte-Anne.

COMMENT LA FOURMI SE RECONNAIT

On sait que les fourmis se reconnaisent entre elles et même que l'une d'elles introduite dans une colonie qui n'est pas la sienne y est presque aussitôt mise à mort.

Un naturaliste allemand, M. Albrecht Bethe, a recherché par quel sens spécial pouvait s'exercer une reconnaissance aussi subtile, et il a trouvé que c'était une question d'odeur.

Déjà M. Cook avait observé que, si une fourmi tombait à l'eau, elle était infailliblement attaquée par ses soeurs à son retour au logis, et il en avait conclu que le lavage faisait perdre aux fourmis une propriété spéciale, qui leur permettait de se reconnaître. Puis M. Forel avait confirmé cette hypothèse, en montrant qu'on peut mettre en présence des fourmis de nids différents, à la condition de leur avoir au préalable coupé les antennes, qui sont des organes olfactifs.

Ajoutant à toutes ces considérations une nouvelle preuve, M. Bethe écrase quelques fourmis, et, avec le suc ainsi obtenu, il badigeonne une fourmi qu'il introduit dans une fourmilière qui n'est pas la sienne. Si la fourmi a été parfumée avec le suc des fourmis de ce nid, elle est acceptée; dans le cas contraire, elle est attaquée aussitôt. Une fourmi lavée à l'alcool à 30o, puis remise dans son nid, est de même attaquée comme étrangère. Mise à l'écart vingt-quatre heures avant d'être réintégrée, elle est au contraire bien reçue après ce temps, suffisant pour la réparation de son odeur familiale.

Il semble donc bien vraisemblable que dans le phénomène curieux de la reconnaissance, c'est l'odeur et l'odorat qui sont en jeu.

M. Bethe nomme *matière du nid* cette substance odorante qui doit varier d'un nid à l'autre.

Une école de Carillon à Malines.

L'initiative privée va fonder à Malines une nouvelle école libre: une "école de carillon". Elle formera des artistes capables de donner partout des concerts de carillon analogues à ceux de Malines, des techniciens habiles qui soient en état de perfectionner les carillons de nos communes, des hommes de culture pouvant et voulant collaborer à l'épanouissement de cet art si profondément national.

phrases pleines de la perfidie mondaine, et qui se retenaient plus rien de l'accusation quand on voulait essayer de les presser? D'ailleurs l'expérience de la vie le rendait déjà humble; pourtant, par-ci par-là, quand il cessait de s'observer, des mouvements de révolte pasaient bien en lui, surtout à table. Il en occupait le bout extrême, entre Fraulein et Robert, qui mangeait goulûment, comme un enfant mal élevé.

A cet égard, les soirs de réception lui semblaient particulièrement cruels; il y touchait du doigt qu'il était un domestique d'un genre spécial, mais en somme regardé comme tel par tout le monde, par le maitre de la maison et par l'aide-jardinier. Autour de M. et de Mme de Savy se groupaient les invités: officiers, notaires, rentiers, industriels, leurs femmes, leurs jeunes filles, la plupart d'une coquetterie qui rappelait la proximité de Paris et la vie fastueuse, où l'on ne compte plus, quand il s'agit d'occuper un rang qui coûte de plus en plus cher à tenir: la conversation passait, repassait devant le précepteur sans qu'il eût éprouvé le désir, d'y jeter sa note et d'y exposer une pensée. De temps en temps, Mme de Savy lui posait une question banale, par vanité, pour rappeler aux invités qu'il était là. Au fond, Achille était celui qui le dédaignait le moins: et, au salon, où le précepteur devait figurer, le gros garçon se penchait quelquefois vers lui, pendant qu'une jeune fille quelconque jouait le morceau à la mode:

—Ca vous amuse, la musique, Monsieur Valmont?

Clément répondait par un sourire évasif, n'étant pas assez riche pour avoir le droit d'exprimer une opinion, sur laquelle Achille se fût bruyamment appuyé, un jour ou l'autre, dans le but de réclamer des divertissements plus en rapport avec ses goûts.

—N'est-ce pas que vous aimeriez mieux faire un tour au bord de l'eau...?

—J'aime bien sortir avec vous.

—Alors, si vous voulez, nous irons demain en barque jusqu'à Juvisy?

—Et le baccalauréat?

—Le baccalauréat..... m'est bien égal!

Puis Clément s'apercevait que Mme de Savy s'impatientait de ses coloques particuliers, de ces messes basses, comme elle les appelait. Et il se taisait, écoutant, par corvée, des pages et des pages de cette musique "fin de siècle", où le cliquetis des notes, le mécanisme truqué des phrases tient lieu d'idée et de sentiment. D'ailleurs, le sentiment était réputé, ici, comme étant la marque d'un esprit naïf, de mauvait goût; et tout un monde nouveau, avec lequel il n'avait jamais pris contact, se révélait au jeune homme.

Peletonné dans son fauteuil, il observait avec un dégoût curieux ce petit coin de société parisienne; il en entrevoyait la suffisance, la banalité, la nullité surtout, pour les luttes de l'avenir.

M. et Mme de Savy étaient extrêmement riches. Etait-ce là une raison pour justifier cet aplatissement total qui mettait tout le monde à leurs pieds; pour motiver ces petits cris d'admiration devant des fadaises boursouflées, des appréciations étranges, dont, certainement, pas un invité ne pensait un mot de bien? Le monde et la politesse ont des conventions, mais si ces conventions doivent aboutir à une sorte de mensonge officiel tous les jours de réception jusqu'à 11 heures du soir, et, comme conséquence nécessaire, lorsqu'on est rentré chez soi, à un dénigrement universel, où chacun se délasse de la contrainte permanente qu'il a subie, franchement, le monde était bien resté ce que le Christ l'avait connu: un mélange navrant d'hypocrisie et de mensonge.

Et puis, quelles étaient ces jeunes filles qui affectaient de ne laisser paraître aucun de ces enthousiasmes si naturels à leur âge, qui mettaient leur coquetterie à jouer un morceau sans qu'un muscle ne tressaillit sur leur visage volontairement impassible?

A quoi bon toute cette comédie? Si les sentiments étaient beaux, pourquoi ne pas les laisser paraître? S'ils étaient mauvais, pourquoi les chanter? Mais voilà, M. Widor, paraît-il, a mis ce jeu-là à la mode; dès lors, il n'y avait plus rien à dire.

Tout dans ce monde l'étonnait, était pour sa nature neuve une perpétuelle révélation. La langue française semblait ne plus suffire pour exprimer leurs idées. Les jeunes filles elles-mêmes avaient adopté, en grande partie, cette langue verte qui épuise, à propos de rien, toute la vigueur d'un mot: un objet quelconque n'était pas étonnant, il était *crevant;* on ne riait pas, on se *gondolait en spirale*, etc., etc.; des mots étranges, des tournures anglaises abondaient partout; on devinait que des porte-paroles, de l'envergure d'Achille, avaient passé par là, et que c'étaient eux qui faisaient loi.

Tout ce monde, qui n'avait de la véritable noblesse que la particule, voulait absolument constituer une caste à part, qui ne fût ni l'ancienne noblesse ni la bourgeoisie réellement consciente des nouveaux devoirs à elle imposés par l'évolution sociale; et, au lieu de chercher sa ligne de démarcation en haut, il l'avait choisie en bas; au lieu d'être les premiers partout où il y avait un grand exemple à donner, un malheureux à secourir, une fondation à créer, une charge onéreuse à remplir, ils ne mettaient le pied à l'église qu'aux jours de grande fête où, d'ailleurs, ils arrivaient bruyamment en retard; ignoraient seulement s'il existait une question sociale, et avaient donné au concierge une consigne de fer vis-à-vis des miséreux, lesquels, instruits par l'expérience, ne s'aventuraient que rarement dans les parages du château.

Par contre, Robert avait dix-huit locutions pour dire de quelqu'un qu'il était mort, et treize pour exprimer qu'il était chauve. Achille connaissait la généalogie des chevaux qui couraient à Paris, à Chatilly et à Auteuil. M. de Savy, lui, savait tout, grâce au *Temps*, qu'il lisait religieusement d'un bout à l'autre, depuis le grand article politique jusqu'à la dernière ligne de la dernière réclame; quant à Madame, elle connaissait bien d'autres choses encore, et spécialement l'art d'envoyer *bouillir* les fournisseurs, toujours un peu inquiets sur le sort de leurs créances.

Et la comparaison s'établissait, inattendue, frappante, dans l'esprit du jeune Clément. Il ne s'était pas encore nettement posé la question, mais, jusqu'à présent, il avait été porté à croire que toutes les familles devraient, plus ou moins, ressembler à celle qu'il avait laissé à Noyon. Dans sa pensée, l'ensemble de ces familles bourgeoises, instruites par les dures expériences de ce siècle, et désireuses de réparer le mal commis, devait précisément constituer le noyau de la société dirigeante, celle qui marchait devant le peuple, lui enseignant, de nouveau, le respect des grands principes religieux et sociaux, sans lesquels une nation va toujours à la dérive.

Et maintenant, il comprenait qu'il y avait deux bourgeoisies, comme il y a deux noblesses et deux peuples: l'une avait conservé les traditions de travail, d'honnêteté charitable et de courtoisie, qui l'avaient fait sortir du peuple il y a douze siècles, et prendre par l'intelligence une place presque égale à celle qu'avait conquise la noblesse par l'épée.

L'autre bourgeoisie était la parodie odieuse de la première, de l'ancienne, de la vraie. Elle avait poussé, au soir de la Révolution, comme après certains orages poussent parfois des végétations étranges, aux senteurs vénéreuses et troublantes. Pourvu seulement, pensait-il, qu'elle disparaisse avant d'avoir empoisonné la nation!...

Le malheur, c'est que la jeunesse se laissait prendre à ce positivisme desséchant de la pièce de cent sous. Il voyait défiler devant lui, dans les salons des de Savy, toute une collection de nullités prétentieuses, dont la grande préoccupation était de ne pas avoir l'air de croire *que c'était arrivé*, de petits jeunes gens de vingt-cinq ans, qui s'étaient dégagés depuis longtemps déjà de toutes les croyances, de tous les enthousiasmes, de tous les *préjugés*, et qui affirmaient devant le précepteur—mais sans daigner s'adresser à lui—qu'ils étaient le reflet de la haute société nouvelle, et que leurs camarades et les amis de leurs camarades étaient épris des mêmes libertés, captivés par les mêmes niaiseries et amoureux des mêmes jouissances.

Ce qui effrayait Clément et lui faisait toucher du doigt la petitesse désespérante de tous ces cervelets, c'était la sérénité imperturbable de leur athéisme pratique, qu'ils n'essayaient même pas d'échafauder sur un raisonnement quelconque. Cela changeait Clément, qui étudiait encore Pascal l'année précédente. Eux, les grands camarades d'Achille, n'éprouvaient pas le besoin de chercher à s'absoudre devant leur conscience...

Leur conscience...: mais au fond, pour eux, qu'était-ce que la conscience?... Qu'était-ce que la vérité?... Qu'était-ce que Dieu? Non seulement ils ne le savaient plus, mais, ce qui était infiniment plus grave, ils n'éprouvaient ni le besoin ni le désir de savoir; ce n'était pas même le doute, c'était l'indifférence dans la plus bête acception du mot, l'indifférence pour ces questions capitales, de la solution desquelles dépend toute l'orientation de la vie et qui passionnèrent toujours les peuples—excepté les dernières années qui précèdent leur disparition.

Il venait chez les de Savy des hommes politiques, qui achevèrent l'initiation de Clément, et lui firent toucher du doigt que le monde qu'il côtoyait était littéralement à genoux devant le veau d'or; que Dieu, que toutes les saintes choses qui en découlaient, avaient été oubliées, et cela lui serra le coeur.

Un soir, en particulier, à propos d'un duel de comédie, imaginé pour amuser la galerie et ramener des abonnés à un journal en détresse, on tira tous les voiles avec une sorte d'inconsciente impudeur, et la société apparut au jeune homme avec le formidable truquage de ses engrenages; elle était devenue quelque chose de savant comme la guerre moderne, quelque chose de triste où le sentiment, l'affection, la famille n'avaient plus grand'chose à voir;

(*A suivre*)

L'EGLISE ANGLICANE VA-T-ELLE VERS ROME

LE MOUVEMENT S'ACCENTUE. LES CONVERSIONS SE FONT PLUS NOMBREUSES. AVENIR ENCOURAGEANT

A mesure que le protestantisme anglais, miné par l'anarchie doctrinale et par l'apathie de ses chefs, va se désagrégeant, tout ce que l'anglicanisme compte d'adeptes véritablement religieux et zélés se rapproche chaque jour davantage de Rome. C'est l'aboutissement et le châtiment suprême du "libre examen": après avoir infecté d'un germe de mort l'édifice orgueilleux de la rébellion contre Rome, il ramène vers Rome ceux qu'il se proposait d'en affranchir.

Le fait qu'il est devenu possible, aujourd'hui, de professer, de prêcher et d'enseigner ouvertement la religion catholique et que les catholiques sont, non plus seulement tolérés, mais partent respectés, est déjà, à lui seul, un indice frappant de ce retour inconscient de l'opinion vers le catholicisme. Mais les symptômes directs d'un retour vers Rome qui se manifestent même au sein de l'Eglise établie et, plus particulièrement, parmi les membres de la "High Church" sont bien plus significatifs encore, et, depuis quelque temps surtout, ils se multiplient. Les partisans de la "Low Church" ont beau lutter contre cette tendance: leurs efforts sont vains. L'inefficacité de leur campagne a été mise en lumière, il y a quelques jours encore, dans une réponse donnée par l'archevêque de Canterbury à un groupe de paroissiens de la commune de Thorpe. Ceux-ci avaient dénoncé les pratiques ritualistes de leur ministre et sommé l'archevêque "d'user de son indiscutable autorité sur les évêques et le clergé de sa province pour réglementer les services religieux conformément aux prescriptions de la loi". L'archevêque répondit qu'il n'avait pas ce pouvoir et qu'au surplus les difficultés de la situation provenaient de ce que dans l'Eglise établie "il y a des hommes sincères qui ont des vues entièrement divergentes sur les questions ecclésiastiques".

Pareilles déclarations donnent une force nouvelle au mouvement ritualiste, et les partisans de la Haute Eglise gagnent de l'audace à mesure qu'ils se sentent davantage en sécurité. De plus en plus les doctrines et les pratiques catholiques trouvent en eux des défenseurs, voire des propagandistes. Les derniers numéros du principal journal anglican, le *Church Times*, recommandent des exercices qui n'ont même pas pour eux le prestige de leur haute antiquité, tels que la dévotion des trois heures d'adoration le Vendredi-Saint. Les retraites fermées sont également l'objet de fréquents encouragements, et leur succès dans le monde anglican va en grandissant. Un correspondant du *Church Times* écrivait récemment: "Il n'est guère douteux qu'avant peu les retraites seront considérées par les catholiques anglais (admirez cette appellation de "catholiques") comme un élément normal, sinon comme un besoin immédiat, de leur vie spirituelle".

Un autre correspondant écrit "qu'un grand Comité, composé de prêtres et des laïques en vue, a été formé dans cinq diocèses pour mener à bien cette oeuvre des retraites." Un de ces jours, nous apprendrons que la méthode adoptée pour les retraites est celle de saint Ignace. Dans un sermon sur les retraites pour le peuple, un prédicateur anglican n'a pas hésité à reconnaître que "le génie de saint Ignace et son extraordinaire faculté d'organisation ont fait prévaloir entre toutes une méthode qui, avec l'aide de Dieu, a exercé une profonde influence sur d'innombrables âmes".

Dès à présent l'oeuvre rencontre un vif succès: un seul numéro du *Church Times* annonce huit retraites, dont deux pour les laïques, une pour le clergé, cinq pour les dames.

Bien d'autres symptômes de "romanisme" se font jour. C'est la "Catholic League", instituant une "neuvaine de prières au Saint-Esprit pour l'Eglise catholique d'Angleterre" et recommandant à ses adeptes de prier, chaque jour de la semaine, à l'une des intensions suivantes: l' "Unité visible de l'Eglise",—"la foi et la dévotion au Saint Sacrement de l'autel",—"la vie spirtuelle des catholiques",—"la conversion de l'Angleterre à la foi et à la pratiques catholiques". C'est la "Catholic Litterature Association" recommandant des publications comme le *Saint Sacrement de l'autel*, la *Présence dans le tabernacle*, des *Prières pour la messe, à l'usage des enfants*. C'est encore le *Church Times* annonçant, en grands caractères et sous ce titre: "A la recherche de la vérité", le livre de von Ruville, le célèbre converti catholique, sur l'*Humilité*, et faisant observer que l'auteur a écrit un autre ouvrage: *le Retour à la sainte Eglise* (qui n'est autre que l'Eglise de Rome.)

* * *

La conversion des Bénédictins de Caldey fut, à n'en pas douter, un rude coup pour la Haute Eglise, qu'elle vint priver d'un de ses plus beaux fleurons et d'un de ses plus puissants soutèhements. Certains, dans le camp ritualiste, crièrent au désastre. Cependant la défection de Caldey fut accueillie, en général, avec calme et, pourrait-on ajouter, avec une sérénité toute religieuse. Plusieurs ministres déclarèrent que ce qu'il y avait surtout de lamentable en cette affaire, ce n'était pas tant l'abandon des moines que l'attitude "non catholique" de l'évêque d'Oxford, laquelle, on s'en souvient, fut la cause indirecte de leur séparation de l'Eglise d'Angleterre. Lord Halifax écrivit qu'il fallait admettre une certaine élasticité dans les formulaires de l'Eglise établie, et que, des archevêques ayant permis autrefois la récitation de la messe dans les chapelles privées, les Bénédictins de Caldey n'avaient fait qu'user de leur droit. Nous voilà loin des 39 articles, où l'on voit (art. 31) que le sacrifice de la messe est "une fable blasphématoire et une dangereuse imposture"!

Ici se pose la question: qu'est-ce que les membres de laHaute Eglise entendent au juste par la messe? A vrai dire, jusqu'il y a quelque temps, ils en étaient encore à considérer l'Eucharistie comme devant être prise sous un sens métaphorique; ils voyaient en elle un sacrifice offert "en signe de louange et de reconnaissance", une "représentation du sacrifice que le Christ offrit pour nous sur la croix". Mais, actuellement, certains anglicans vont bien plus loin et se rapprochent singulièrement de la doctrine catholique. L'un deux écrivait récemment que la messe est "le sacrifice de l'Agneau de Dieu, que nous faisons, que nous offrons et que nous répétons dans l'Eucharistie, pour nous-mêmes et pour l'Eglise entière." Et ce n'est plus seulement "dans des chapelles privées", suivant l'expression de lord Halifax, mais dans les temples et devant des assistances nombreuses que se célèbre la messe protestante.—"Le jour de l'Ascension, écrit le *Church Times*, dans une seule église, le saint sacrifice a été célébré à 5, à 8 et à 11 heures; la célébration de la messe de 5 heures fut suivie par un grand nombre d'ouvriers."

Sous le rapport de la doctrine, on peut noter encore bien d'autres signes de rapprochement, comme, par exemple, le rétablissement des prières pour les morts et la restauration de la croyance au purgatoire, si expressément condamnée par les 39 articles, en tant que "pure invention, sans aucun fondement dans l'Ecriture Sainte et en contradiction avec la parole de Dieu". L'usage de la communion se répand de plus en plus, et, notez bien, de la communion administrée à jeun. Un ministre étant décédé récemment, un de ses collègues, le Rév. Russel—Father Russel, comme il s'intitule, à l'instar des prêtres catholiques,—rappela dans un sermon sa mort édifiante, suivie d'un enterrement où furent observés tous les rites catholiques. Parlant des visites qu'il lui fit au cours de sa dernière maladie, il dit: "Je lui administrai, non pas le viatique, mais tout simplement la communion pascale. La chose eut lieu un peu après minuit, de manière à lui permettre de se tenir à jeun."

Le besoin de prêtres réguliers est reconnu par un grand nombre d'anglicans éclairés. "De quelle aide précieuse, s'écriait l'un d'eux, seraient, pour nos prêtres séculiers, des religieux! Quels centres d'inspiration pour la foi!" —"Quand, demande un autre, l'Eglise sera-t-elle de nouveau en mesure de susciter de grands Ordres prêcheurs?"—"Il en est pas mal parmi nous, déclare un troisième, le Rév. Underhill, à propos de la conversion de Caldey, qui désirent se rapprocher de Rome autant que possible, mais sans aller jusqu'à franchir la barrière qui nous en sépare."

Et il ajoute: "Il y a actuellement un afflux constant de jeunes hommes sortant de nos grandes Universités et élèves en vue de la prêtrise, conformément à toutes les prescriptions catholiques... Leur nombre s'accroit. Ils réunissent autour d'eux des groupes très enthousiastes de partisans, comprenant principalement des jeunes hommes et des jeunes femmes. Tous veulent savoir où ils en sont, au point de vue des rapports avec le non-conformisme, d'une part, avec Rome, de l'autre... Tout le monde ne pense pas comme eux. Mais c'est faire preuve d'une timidité excessive et d'un esprit arriéré que de supposer qu'un point a été atteint au delà duquel il est interdit à la loyauté d'un anglican d'aller plus loin encore."

Où se trouve placé le point extrême qu'il sera défendu de dépasser? Ou bien n'y en a-t-il pas, et n'est-il pas permis de croire qu'on ne s'arrêtera qu'après avoir "franchi la barrière"?

Z.

AU PORTUGAL

L'AGONIE DU REGIME REPUBLICAIN. LA DYNAMITE EN ACTION

La République portugaise se débat dans les convulsions de l'agonie. Cela me paraît indubitable. L'agonie se prolongera-t-elle encore quelques mois, ou seulement quelques semaines, ou peut-être même quelques heures à peine? C'est ce que je ne saurais prédire. Ce que je sais, c'est qu'elle est frappée à mort, et cela non pas par les *Thalassas* ou les réactionnaires, mais par la plupart de ceux-là mêmes qui ont fondé ce monstrueux règne de l'anarchie et du despotisme maçonnique. Depuis l'avènement de ce hideux régime, nous avons toujours, il est vrai, véçu sur un volcan, à éruptions périodiques, à conspirations sans cesse ourdies et toujours avortées, mais depuis quelques jours il semble bien que le gouvernement se voit aux prises avec une organisation destructrice bien autrement dangereuse que toutes les organisations de conspirateurs précédentes.

Bien vant que vous ayez reçu cette correspondance, les agences de nouvelles vous auront appris les essais de soulèvement qui, depuis le 20 juillet, ont lieu chaque jour dans notre capitale. Les casernes sont attaquées pendant la nuit par des révolutionaires armés de revolvers et de bombes de dynamite; des automobiles remplies de ces dangereux engins circulent dans la ville pour ravitailler ces assaillants nocturnes, lesquels dirigent leurs attaques tantôt contre une caserne, tantôt contre une autre. Les pauvres sergents de ville n'osent guère arrêter les dynamiteurs, car ils risquent d'y perdre leur vie, comme cela est arrivé déjà à deux des leurs. Quant aux soldats des casernes attaquées, il faut croire que l'ordre et la discipline ne sont pas leur fort; les sentinelles ont tout le temps d'être tuées avant qu'on se soit porté à leur secours; et lorsque les troupes réveillées en sursaut essayent de faire la chasse aux assaillants, ces derniers se trouvent déjà bien loin de leur portée. Quels sont donc ces terribles ennemis du régime républicain? *Les Thalassas et les Jésuites*, répètent encore les organes du gouvernement sans broncher. Vous rirez peut-être? Eh bien! lisez ce passage délicieux de la *Lucta*, signé par Camacho, un des soutiens d'Affonso Costa: "Il arrive aux bombes de dynamite ce qui arrive aux faux billets de banque. Ceux qui les font passer ne sont jamais ceux qui les fabriquent. Si l'on avait bien regardé le fameux panier rempli de bombes trouvé ces jours derniers dans une automobile, je parie qu'on aurait reconnu que ce panier-là était tout simplement le chapeau d'un Jésuite!"

A la lecture de ces inepties, comme on a raison de répéter ce que le correspondant du *Journal* à Lisbonne, pendant les journées historiques d'octobre 1910, écrivait au sujet de nos républicains: *Vraiment, la bêtise de ces hommes-là est insondable.*

M. Naudeau avait des motifs spéciaux pour conférer ce diplôme d'imbécilité, car on se rappelle encore comment, ayant eu l'audace de douter de l'existence des fameux souterrains du collège des Jésuites, il osa y aller en compagnie du correspondant du *Matin* et d'autres de journaux étrangers. Mal leur en prit. L'absence de moustache chez quelques-chez Jules Heideman, si je ne me trompe—fut une preuve péremptoire que tous ces *reporters* étaient d'authentiques Jésuites; et, de ce chef, ils furent arrêtés et pour un peu on les eût lynchés.

Il y a quelques mois, n'est-il pas arrivé qu'une femme du peuple a été sur le point d'être assommée pour le même grief!! La malheureuse! elle avait eu la malencontreuse idée de couper et de vendre sa chevelure. Il n'en fallut pas davantage pour qu'on crut qu'elle était aussi un *Jésuite déguisé?*

Mais revenons à nos dynamiteurs d'aujourd'hui. Qui sont-ils? Ce n'est plus un secret pour personne. Ce ne sont rien moins que d'anciens admirateurs de Costa, des *carbonaris* authentiques qui brûlent maintenant ce qu'ils ont adoré, et jurent d'exterminer leur idole d'autrefois. Si à Lisbonne, et hors de Lisbonne—à Porto, par exemple, où Costa prétend aller recevoir les hommages de la foule,—un attentat a lieu, il ne faudra pas nous étonner. On serait plutôt étonné du contraire. Affonso Costa le sait bien et c'est pour cela qu'il ne sort jamais à Lisbonne sans être accompagné d'un groupe de *carbonaris* fidèles et armés jusqu'aux dents.

Triste conséquence des principes révolutionanires de Costa! Il tombera victime de ses propres armes! Après la Révolution d'octobre 1910, la bombe de dynamite a été divinisée! On a fait des musées où l'on pouvait admirer les modèles de toutes les espèces inventées par le fondateurs de la République; mieux que cela, toute une littérature a paru pour faire l'apothéose de la dynamite, pour enseigner à la jeunesse l'art si facile de fabriquer ces suaves engins; Affonso Costa n'a même pas hésité à faire imprimer aux dépenses de l'Etat, dans l'Imprimerie nationale, le parfait *Manuel du fabricant de bombes*, livre destiné aux enfants des écoles officielles, à ces milliers d'enfants qu'on oblige à prendre part à des cortèges publics avec une médaille suspendue au cou où l'on peut lire: "*Sem Deus, nem religino.* Ni Dieu ni religion." Maintenant, ces enfants, leurs pères et leurs frères ainés, trouvent que la formule de Blanqui: *Ni Dieu ni maître*, est préférable: Affonso Costa étant devenu leur maître—maître d'un despotisme brutal qui dépasse tout ce que les gouvernements réactionnaires ont jamais fait,—ils ont bien le droit de lui faire la guerre et de le supprimer. Pourrait-on les accuser d'être illogiques et inconséquents?

Il semble bien qu'un des chefs du mouvement révolutionnaire actuel soit Machado Santos, le héros républicain qui implanta le nouveau régime par son courage, en résistant aux troupes royalistes au moment où Affonso Costa et ses amis fuyaient à bride abattue. Son journal *Intransigente* a reçu l'ordre de cesser sa publication; le héros lui-même est, dit-on, sous le coup de l'arrestation; mais, comme Affonso Costa a peur d'exaspérer encore davantage les *carbonaris* fidèles à Machado Santos, il a préféré faire dire à ce dernier qu'il devait sortir de Lisbonne sous peine d'être arrêté. Machado Santos a répondu fièrement qu'il resterait à son poste, et qu'il était au moins aussi bon républicain que Costa.

Les choses en sont là dans leur période extrêmement aiguë. C'est bien le cas de demander: De quoi demain sera-t-il fait? Une des dispositions du Code portugais qui excite le plus à multiplier ces attentats à la vie humaine, c'est l'abolition de la peine de mort pour les criminels. Ici encore, Affonso Costa est pris dans son propre piège. Non pas que ce soit lui qui ait aboli la peine capitale. Déjà bien avant la venue du régime républicain, Magalhaès da Lima a vanté partout la civilisation du Portugal et la douceur de se moeurs, au point d'avoir été une des premières nations du monde à abolir les châtiments corporels et la peine de mort; mais Affonso Costa et son parti sont allés plus loin. Tout en exerçant des cruautés inouïes contre les prisonniers politiques, ils ont cru bon d'améliorer, au contraire, le sort des criminels. Plus de prison perpétuelle, plus de capuchon pour les forçats, plus de nourriture maigre et peu appétissante, etc. Vraiment, avec un si bon régime, comment un anarchiste exaspéré contre la société, ou contre ce législateur inepte pourrait-il se priver du plaisir de tuer ses semblables, d'assommer Costa lui-même ou de lui jeter quelques bombes de dynamite? Il est vrai qu'il peut lui advenir le sort du prisonnier qui est arrivé hier de Santarem à Lisbonne et qui a été tué par les amis d'Affonso Costa, à son arrivée à la gare; mais, d'autre part, quelle gloire s'il réussit à supprimer le tyran qui a trompé le pauvre peuple, l'homme néfaste qui avait promis que la Révolution rendrait tout le monde riche, et qui n'a pas su tenir sa promesse, le despote qui a fait fuir du pays tous les éléments de richesse, qui, au lieu de donner du pain aux ouvriers affamés, les fait sabrer impitoyablement par ses janissaires.

Il a semé du vent, qu'il recueille les tempêtes, maintenant que le temps de la moisson est arrivé!

S. D.

LA LANGUE FRANCAISE

(Ottawa, 29.)

Dans une réunion d'hommes d'étude qui a eu lieu à Saint-Jean, N. B., le 12 de ce mois, sir James Grant, d'Ottawa, parlant des progrès du pays depuis la confédération, démontra les causes de ce développement qui ne fera, dit-il, que de s'étendre davantage. Il passa en revue nombre de faits et les groupa avec des explications et des aperçus d'homme d'Etat qui voit bien et qui voit loin en même temps. Ce discours, imprimé dans les journaux de langue anglaise a été très remarqué. Nous en détachons un passage où il est question de notre Université et que sir James, selon sa coutume, traite avec une affection particulière car il a toujours travaillé dans l'intérêt de cette institution.

Il dit, tout d'abord, que l'existence des universités en Canada présente un aspect unique dans leur caractère, par suite de la situation d'un jeune pays et qu'il faut se rendre compte de ce fait avant de rien considérer de ce qui les regarde. Tels sont Dalhousie, Laval, McGill, Ottawa, Kingston, Belleville, Toronto, London, Manitoba, Alberta, Saskatchewan et tel sera celui de la Colombie Anglaise que l'on va fonder prochainement. Parmi tous, McGill a pris le devant par sa récente création d'une chaire d'ingénieurs de chemins de fer, mais, dit-il, nous avions déjà des hommes de cette branche de science fort remarquables et je citerai sir Percy Girouard dont les ouvrages sur différents points de l'Afrique ont étonné le monde savant.

L'Université d'Ottawa, que lord Strathcona a jugé à propos de doter, mérite une mention spéciale par le grand nombre d'étudiants des Etats-Unis qui vont y apprendre la langue française, à part les connaissances élevées et abondantes qu'ils y puisent comme tant d'autres étudiants du Canada. J'insiste, ajouta-t-il, sur le mérite de cette éducation du français, que jadis on allait chercher en Europe et qui peut maintenant s'acquérir parmi nous. Celui qui se rend maître des deux littératures, anglaise et française, les premières sur tout le globe, est un homme à double ressource et il peut compter sur des résultats doublement avantageux, aussi voit-on plusieurs des anciens élèves d'Ottawa occuper dans notre vie publique et partout ailleurs des positions à la fois honorables et rénumératrices. La connaissance des deux langues porte les forces intellectuelles au plus haut point possible, tant pour le savoir que pour les facultés d'observation et de raisonnement. Les règles du français sont une gymnastique de l'esprit et renferme une logique que l'on peut appliquer à tout. On en comprend mieux l'importance aujourd'hui qu'autrefois; aussi voyons-nous augmenter de plus en plus le nombre de ceux qui recherchent cette classe d'études et il est juste de s'en féliciter comme il est désirable de lui donner tous les encouragements.

Ce n'est pas assez d'avoir des grandes qualités, il en faut avoir l'économie.

* * *

Il doit y avoir une certaine proportion entre les actions et les desseins, si on ne veut tirer tous les effets qu'elles peuvent produire.

* * *

L'art de savoir bien mettre en oeuvre de médiocres qualités dérobe l'estime, et donne souvent plus de réputation que le véritable mérite.

UNE TEMPETE DANS UN VERRE D'EAU

NOTRE COLLABORATEUR ST-CLAUDE RETABLIT LES FAITS ET DEMONTRE COMMENT LE FREE PRESS A TROMPE SES LECTEURS DE LA PREMIERE LIGNE A LA DERNIERE.

Cher Monsieur,

Dans l'article publié par le *Free Press* le 26 août au sujet de la situation scolaire à Saint-Claude, il y a lieu de relever bien des inexactitudes. Le titre lui-même tend à donner au public l'impression que l'école publique a été fermée aux filles et que celles-ci se trouvent dans l'obligation, si elles veulent recevoir une instruction cette année, d'aller la recevoir dans une école privée. Or il n'en est rien: voici les faits.

L'an dernier, les enfants occupaient dans la grande école (au nord et non au sud de la tract) trois salles; la quatrième salle n'étant point finie et le nombre des enfants en âge d'assister à l'école étant arrivé à 125 et même plus, les commissaires se voyaient dans l'obligation de faire face à de nouvelles dépenses et de grever le budget des contribuables pourtant bien élevé déjà; quand l'offre leur fut faite de deux religieuses enseignantes diplomées et d'un local à deux classes dans le couvent, tout ce qu'on leur demandait c'était que les religieuses fussent payées comme des institutrices le seraient. N'importe comment, il leur fallait engager une quatrième institutrice; les religieuses avaient déjà enseigné dans la grande école et aucune objection n'avait été faite, pas même par les Anglais. Cependant les commissaires, gens de précaution, prirent soin d'exiger l'approbation du public et pour leur en apporté la preuve, le R. P. Radaz, aidé de M. Henri de Moissac (dont le dévouement à la religion mérite un témoignage tout spécial), présenta aux contribuables une pétition que 63 sur 72 signèrent. Les commissaires n'avaient plus qu'à se rendre aux voeux des électeurs, mais tout en le faisant, ils eurent soin de stipuler que les classes devraient être en conformité avec les instructions du département d'éducation relativement aux locaux et relativement à l'enseignement neutre. Tout fut préparé pour leur donner satisfaction. Le couvent fut modifié de manière à supprimer tous les inconvénients que l'inspecteur Young y avait découvert. Quant à l'enseignement, les Anglais ne pouvaient le rejeter comme contraire aux règlements sans l'avoir essayé; avaient-ils seulement le droit de dire comme l'un des leurs semble le faire entendre dans le *Free Press* que l'école au sud de la tract, c'est-à-dire dans le couvent n'est pas une école publique. Non, cette école est une école publique au même titre que les autres. Les 7 enfants anglais (car il n'y en a que 7 et non pas 12), peuvent y aller sans crainte; l'instruction et les locaux sont en conformité avec la loi.

Même il est un avantage signalé: c'est que cette séparation des filles d'avec les garçons permet une instruction plus forte; l'ouverture de deux classes dans le couvent dispense les contribuables de l'achèvement d'une classe et du chauffage de deux, et enfin ce qui est très appréciable (même pour le *Free Press*) les petites trouveront dans le couvent une pension à des termes très faciles, ce qui les dispensera de faire 5, 6 et 7 milles par les grands froids, sur des chemins hors d'état jusque très tard au printemps.

Reste la question du témoignage de deux ou trois Français, invoqué par le correspondant du *Free Press;* le correspondant fait comprendre le genre de personnages dont il s'agit quand il dit "in no measured terms": ce ne sont point des catholiques. Il semble très habile d'insinuer que des catholiques, dont certains même auraient signé la pétition refuseraient d'envoyer leurs enfants au couvent, mais je vous certifie qu'il n'y en a pas un. Et même que déjà des petites anglaises, et toutes les petites françaises suivent les classes du couvent, avec une parfaite satisfaction.

Bien à vous,

Saint-Claude.

A SAINTE-ANNE DES CHENES

HUIT CENTS PELERINS DE SAINT - BONIFACE VONT VISITER LE SANCTUAIRE DE LA GRANDE THAUMATURGE

Le pélerinage de Saint-Boniface à Sainte-Anne des Chênes a été un succès. De bonne heure, mardi dernier, huit cents pèlerins quittaient Saint-Boniface sous la conduite de M. l'abbé Prud'homme.

Immédiatement après l'arrivée à Sainte-Anne la grand'messe commença. Elle fut chantée par M. l'abbé Bélanger, enfant de la paroisse de Sainte-Anne des Chênes, assisté de M. l'abbé N. Jutras, comme diacre et de M. l'abbé Alex. Giroux, curé de La-Broquerie comme sous-diacre.

Monseigneur Dugas assistait au choeur ainsi que MM. les abbés Dufresne, curé de Lorette, Sabourin, missionnaire chez les Ruthènes, Desprès, d'Elie, Chevalier, vicaire de la paroisse de Sainte-Anne, Bertrand et Laurin, cinq révérends frères jésuites et deux frères rédemptoristes de Saint-Vital. M. l'abbé Prud'homme, directeur du pélerinage donna la communion à des centaines de pélerins durant la messe. M. l'abbé De Munter fit le sermon. Il prit pour texte: "Muliorem fortem quis inveniet?" et le développa éloquemment en faisant ressortir la belle vertu de patience que pratiqua au suprême degré celle qui fut digne d'être la Mère de la Mère de Jésus. Il sut clairement démontrer combien cette vertu était pour tous praticable et comment elle devait être pratiquée. Il montra comment Sainte-Anne avait des droits à notre confiance, et termina en disant que les faveurs spirituelles devraient être sollicitées surtout de la Grande Sainte puisqu'elle désire notre plus grand bonheur qui est de nous conduire à Notre Seigneur Jésus-Christ.

Dans l'après-midi après un salut du Saint Sacrement, M. le curé Jubinville, parla de l'édification qu'avaient été les pélerins et les en remercia cordialement. Il termine en espérant que Sainte-Anne exaucera leurs voeux et par une invitation à revenir l'an prochain.

Après la vénération des Saintes Reliques les pélerins reprirent le chemin de la gare où M. le curé, son vicaire, ainsi que MM. les curés Giroux et Bélanger et un grand nombre de paroissiens assistèrent au départ.

Deux béquilles d'enfant ont été laissées aux pieds de Sainte Anne. Comme on désirerait savoir s'il y a eu guérison, on est prié de bien vouloir avertir le curé de Sainte-Anne.

A ST. BONIFACE

RETRAITE

La retraite de huit jours des RR. PP. Oblats, prêchée par le R. P. Blanchin o.m.i., professeur de théologie à l'Université d'Ottawa, s'est terminée mardid ernier.

Une soixantaine de pères oblats ont pris part à cette retraite. Du nombre se trouvaient plusieurs vétérans missionnaires dans l'Ouest: le vieux père Dandurand, toujours alerte, gaie, intarissable causeur malgré ses 94 ans, les RR.PP. Gascon et Gendreau, âgés de 73 ans, et le R.P. DeCorby, âgé de 71 ans.

La Province du Manitoba a plusieurs maisons dans la Saskatchewan, quatre dans l'Ontario Ouest et une dans le Minnedosa.

Des représentants de toutes ces maisons ont pris part à la retraite. Le R. P. Guillet o.m.i., huit ans curé de la paroisse Sainte-Marie de Winnipeg et depuis quatre ans supérieur de la maison des missions à Duluth et curé en cette même ville de la prospère paroisse française Saint-Jean-Baptiste a été heureux de revoir ses amis de Winnipeg et de Saint-Boniface.

Cette retraite aurait du avoir lieu au Juniorat des Oblats. Parce qu'on y faisait des réfections Mgr l'archevêque offrit le Petit Séminaire. Tous les retraitants louangent hautement l'hospitalité que leur a donnée M. l'abbé Deslandes, directeur du Petit Séminaire.

MARIAGE

Mardi dernier, en la cathédrale, M. Joseph-Alfred Bleau, second fils de M. J.-A.-F. Bleau, ex-maire de Saint-Boniface, a épousé Melle Lorenza Savoie, fille de M. A. Savoie, de la rue Notre-Dame.

Melle Georgina Savoie agissait comme fille d'honneur et M. W. Paquin comme garçon d'honneur.

Après la cérémonie les nouveaux mariés prirent le déjeuner à la résidence des parents de Mme Bleau. Puis ils nous quittèrent pour un voyage à Saint-Paul et Minneapolis.

Mme F. Bleau a reçu de nombreux et beaux cadeaux de ses amis de Saint-Boniface et Winnipeg.

DE PASSAGE

M. l'abbé Gendron, curé de La Salle.

* * *

M. l'abbé Bastien, curé de Saint-Eustache, est revenu de la province de Québec où il était allé voir sa mère gravement malade.

* * *

M. Rodrigue Panneton, de la Banque d'Hochelaga, est allé visiter sa famille aux Trois-Rivières. Il sera absent une quinzaine.

MORT DU FR. MULVIHILL

Saint-Laurent, — Le 21 août dernier est décédé en cette paroisse un pionnier et le co-fondateur de la mission: le frère Mulvihill o.m.i.

Né dans le sud de l'Irlande, il y a déjà soixante-treize ans, il entre au noviciat de Belmont House, près Dublin, en 1865. Un séjour de deux ans dans le Yorkshire puis il fut envoyé au Canada. Il se rendit immédiatement en notre paroisse où il ouvrit une école.

En 1876, Saint-Laurent devenait une paroisse. Le frère Mulvihill en fut le premier maire. Vingt-deux années consécutives il occupa ce poste. Il connaissait tous les rouages de l'administration municipale et bien malin qui pouvait lui en remontrer.

En 1897 il recueillait au cours d'un voyage les fonds nécessaires à la construction d'une nouvelle église en notre paroisse. En 1901-1902, le ministre de l'intérieur lui confia une mission dans l'intérêt de la colonisation. Il traversa en Irlande et fit le nombreux discours dans l'intérêt de la colonisation au Manitoba. Malheureusement le R. P. Camper o.m.i. dut rappeler le frère Mulvihill parce qu'il en avait un besoin urgent.

Le frère Mulvihill avait une grande influence dans Saint-Laurent et dans tout notre district.

Quarante-sept ans de vie active et énergique l'avait mis en contact avec tous les habitants de la région.

Les funérailles ont eu lieu le 23. L'Eglise était comble.

Plusieurs prêtres et religieux de Saint-Boniface, de Winnipeg, et des provinces voisines y assistèrent.

RENARDS CHERS

M. Louis Germain vient de vendre cinq renards noirs à M. J. L. Percival, éleveur de renards de l'Ile du Prince-Edouard, pour la somme de $18,000.

MAIRE DE GROUARD

Une dépêche de Grouard nous informe qu'aux récentes élection-municipales, M. A.-C. LaRivière, agent des Terres du Dominion, a été élu maire de Grouard.

Dans la liste des nouveaux échevins relevons le nom de M. H.-I. Biron.

Nos félicitations aux nouveaux élus, qui ont l'honneur de faire partie de la première municipalité de la jeune métropole du nord,

AU SACRE COEUR

LE MOIS DE SEPTEMBRE AU SACRE COEUR

Mercredi le 3 à 9 heures a.m. entrée des élèves de l'école.

Vendredi le 5, premier vendredi du mois.

Dimanche le 7, à la grand messe, sermon par le R. P. Blanchin, O.M.I., professeur à l'Université d'Ottawa. Le soir à 7.30 h. exercise du Rosaire et réunion des Cadets du Sacré-Coeur, sermon par le R. P. Boyer, O.M.I.

Dimanche le 14, à la grand messe sermon sur les "ravages du Protestantisme "par le R. P. An-Anzalone, O.M.I. A 3 h. p.m. dans les Salles paroissiales, assemblée générale de la Société Saint Jean Baptiste, réception de nouveaux membres, rapport détaillé de la fête du 24 Juin par le Secrétaire M. Lebel et le Trésorier M. Léveillé. Le soir à 7.30 h. réunion des Enfants de Marie, sermon par le R. P. Portelance, O. M.I.

Mardi le 16, Ouverture de la Première Série de Pedro dans les Salles du Sacré Coeur sous les auspices des Dames de Sainte Anne, au profit de l'école.

Dimanche le 21 à la grand messe, sermon sur "l'Eglise et le Gallicanisme" par le R. P. Boyer, O.M.I., Quête pour le soutien de l'école par les Commissaires. Le soir à 7.30 h. réunion des Dames de Sainte Anne, sermon par la R. P. Portelance, O.M.I.

Dimanche le 28, à la messe de 8 heures, Communion générale de la Ligue des Hommes. A la grand messe à 10.30 h. ouverture solennelle des 40 heures, sermon par le R. P. Portelance, O.M.I.

A 2 h. une heure d'adoration par les Cadets du Sacré Coeur et à 3 h. par les jeunes filles de l'école; à 4 h. par tous ceux et celles qui n'appartiennent à aucun Congrégation.

A 7.30 h. réunion de toutes les Sociétés. Cette heure d'adoration sera présidée par Monseigneur Arthur Béliveau.

Lundi le 29, Messes à 7 h. et à 8.30 h. Communion générale, des enfants de l'école; Le SS. Sacrement est exposé toute la journée. Le soir à 7.45 h. bénédiction du SS. Sacrement.

Mardi le 30, cloture des 40 heures. Messes à 7 h. et à 8.30 h. Communion générale des Dames de Sainte Anne et des Enfants de Marie. La messe de Cloture sera chantée par les enfants de l'école.

MARIAGE.

M. Jules Gourdeau, fils de M. Napoléon Gourdeau, a épousé cet après midi Melle Irène Létourneau, fille de M. Octave Létourneau, de Aurora, Kansas.

Le mariage a été béni par le R. P. Portelance, O.M.I. curé.

GRANDE SOIREE DE FAMILLE AU SACRE-COEUR

La partie de tabliers et de cravates organisée par le Comité des Dames de Sainte-Anne, donnée mardi soir 26 courant, dans les salles du Sacré-Coeur de Winnipeg a été plus qu'un succès, un véritable triomphe; l'on ne pouvait voir un tableau plus chatoyant que cette corbeille de fleurs formée par les dames en toilettes délicieuses et ornées de leurs charmants tabliers.

Les salles étaient combles. Le Concert a commencé vers neuf heures et tous les artistes, dames et hommes, ont remporté leurs remerciements pour leur aimable concours à cette fête inoubliable par les applaudissements et les encore de toute l'assemblée.

La vente des cravates a été faite en deux fois pendant les intermèdes du Concert et les enveloppes ont été disputées à coup de dollars avec un acharnement de bon goût; bataille qui a eu pour victoire la trouvaille de la dame ayant le tablier se rapportant à la cravate si agréablement acquise.

Aussitôt après le concert M. Colon prit la parole et dans un joli petit discours félicita les Dames de Sainte-Anne de la réussite de leur fête de famille, de leur esprit d'organisation et remercia tous ceux qui avaient pris part à cette fête si propre à unir plus intimement tous les paroissiens du Sacré-Coeur. Puis les tables se dressèrent comme par enchantement dans les salles et le copieux souper a eu lieu avec une gaieté pleine d'entrain.

Les prix pour les tabliers, offerts par Mme Aimé Bénard et M. Paul Bernier ont été gagnés, celui pour le plus beau tablier par Melle M.-L. Pelissier et celui pour le plus original par Melle J. Jourdan.

Il est facheux qu'il n'y ait pas eu 2 premiers prix car celui de Mme J.-A. Lemieux en méritait certainement un.

Le Comité des Dames de Sainte-Anne mérite les plus chaleureux remerciements de tous les paroissiens pour toute la peine qu'il n'a pas dû marchander pour arriver à un succès sans précédent. Cette soirée est d'un heureux présage pour celles des parties de pedro qui doivent commencer dans les salles du Sacré-Coeur de Winnipeg le mardi 16 septembre prochain et organisée par ce même comité.

Tous ceux présents à la soirée du 26 août se font une fête d'assister à cette série de parties promises. Que ceux qui n'ont pu y prendre part prennent leur disposition pour ne pas manquer le rendez-vous du 16 septembre.

L'ESCLAVAGE AUX PHILIPPINES

Un rapport sensationnel du commissaires Worcester des Etats Unis. La mise à l'enchère des enfants se pratique librement dans certaines provinces de cette colonie. Des faits révoltants.

Washington, 27. — L'esclavage, dans toute la force du terme, existe dans toutes les Philippines, même dans la ville de Manille, et le péonage est général dans les iles, dit, dans un rapport spécial, le commissaire Dean C. Worcester au gouvernement de l'île.

Le département de la guerre ne l'a pas encore reçu, mais d'autres fonctionnaires en ont des copies.

Ce rapport a été fait en réponse à une demande de renseignements faite au département par le sénat le 1er mai; le sénateur Borch avait lu une lettre du commissaire Worcester qui affirment l'existence de l'esclavage sur une telle échelle qu'elle présentait des problèmes graves au gouvernement.

Le rapport de Worcester est d'autant plus intéressant que le département de la Guerre a fait savoir au sénat qu'il ne connaissait rien de l'existence de l'esclavage dans les îles. M. Worcester dit qu'il a fait des rapports sur cette question au bureau des Affaires Insulaires en 1910 et en 1912.

M. Worcester définit le péonage l'état d'un débiteur tenue par son créancier dans une espèce de servitude ou d'esclavage involontaire, l'état dans lequel est un être humain tenu comme un effet, nourri et habillé, mais non payé. Il décrit en détail les diverses formes du trafic des êtres humaines, l'impossibilité de supprimer ce commerce avec les lois actuelles et les efforts futiles faits pour passer de nouvelles lois, de temps à autre, depuis le commencement de l'occupation américaine. Les citations couvrent toute la période écoulée depuis ce temps jusqu'à aujourd'hui. M. Worcester dit:

LES ENFANTS A L'ENCHERE

Il est encore d'usage couram pour les Filipines habitant un territoire adjacent à celui des Négritos, des Tagbanaus, Eongots ou Ifuagaos, dit le rapport de se procurer des enfants en s'en emparant ou en les achetant, puis de les détenir comme esclaves pour les vendre quand ils y trouvent un avantage pécunier. Ces infortunés sont des esclaves purs et simples et ils sont à maintes reprises vendus et revendus.

LES ESCLAVES ACTUELS

Un cas typique est celui de Lasso, un Tagbanau de Palawan. Lasso a été acheté de Patraco Tobastabas par le pasteur Medino, au prix de quarante pesos. Medino l'a vendu à Vincente Bacculli pour le même prix et en 1912 Tobastabas l'a racheté au prix de 45 pesos. L'affaire est venue devant le secrétaire trésorier Palawan qui est en même temps juge de paix, à propos d'une difficulté relative au paiement des esclaves et c'est de cette manière que le gouvernement en a eu connaissance, le fonctionnaire a renvoyé le malheureux dans sa tribu et il m'a fourni un récit des faits.

PAS D'ESCLAVAGE AILLEURS

Des personnes moins sujettes à caution que les marchands d'esclaves dont je viens de parler ont prétendu que l'esclavage n'existe pas et n'a jamais existé dans les territoires soumis à l'autorité de la législature des Philippines distincte de ceux qu'habitent les Moros et les autres tribus non chrétiennes et qui sont soumises à l'autorité de la commission des Iles Philippines seulement, mais Palawan est l'une des provinces soumises à l'autorité de l'assemblée philippine.

Il est possible que senor Quezon, le délégué des Philippines au congrès, qui nie l'existence de l'esclavage soit assez ignorant de ce qui se passe là-bas pour n'être pas au fait de l'état de choses que je viens de décrire et qu'il ne sache pas qu'un grand nombre de Moros de cet endroit gardent des esclaves jusqu'à ce qu'ils soient forcés de leur rendre la liberté par le gouvernement provincial sous ma direction, comme secrétaire de l'intérieur mais s'il en est ainsi il n'a pas le droit de prétendre qu'il est "un Filipinos au fait de ce qui se passe."

DANS LA PROVINCE D'ISABELLE

"Isabelle est une province également soumise à l'autorité du gouvernement philippin, mais elle diffère de Palawan en ce qu'une grande majorité de ses habitants sont chrétiens. De plus elle fonctionne d'après un acte du gouvernement provincial et n'est par conséquent, en aucune manière, sous ma juridiction comme secrétaire de l'Intérieur. Bien que depuis longtemps l'esclavage ait été commun dans cette province, il l'est encore aujourd'hui. On admet son occurrence et son état est décrit dans un rapport rédigé par un citoyen de Senor Quezon, Francisco Dichoso, gouverneur de la province en 1903, date du rapport.

SOUS WILLIAM TAFT

"William H. Taft était gouverneur civil des Philippines en ce temps-là et il ordonna qu'on fit une enquête pleine et entière des faits. Entre autres choses, on accusait le gouverneur Dichoso lui-même de posséder des esclaves, mais il le nia, non parce qu'il n'y avait aucun esclave à acheter, mais parce que c'était contre sa nature de considérer des créatures humaines comme propriété. Ambos Canarines est une province régulièrement sous la puissance du gouvernement philippin et même depuis que les Américains occupent cette province, on a vendu des enfants pour les déporter en Chine. Les faits essentiels furent rapportés par le gouverneur philippin et le ministre du Trésor dans cette province. On m'a dit que c'était la coutume chez les Chinois de cette province, qui achetèrent des enfants pour les envoyer en Chine, de tailler les cheveux de ces enfants "à la chinoise" et de les vêtir de même. C'est particulièrement intéressant de noter que ces Chinois déclarèrent qu'ils achetaient ces enfants pour les adopter. Les Philippins usaient du même motif lorsqu'ils achetaient des enfants nègres pour en faire des esclaves."

Ici M. Worcester produit les dossiers du gouvernement comme preuve à l'appui de ce qu'il vient d'avancer.

VENTE ET ACHAT D'ENFANTS

"Romblon ajoute le rapport est une subdivision de la province de Capiz et est habitée presque exclusivement par des Filipinos chrétiens. Il a pour gouverneur un Filipinos. Le 9 octobre 1902, ce fonctionnaire télégraphiait ce qui suit au secrétaire de l'exécutif à Manille:

"A Retel hier, Vincente Montiel, se présentant lui-même comme agent de la Société de Manille, a cherché à se procurer cent étudiants de Romblon en prétendant représenter le gouvernement. il induit les élèves des écoles à croire qu'ils obtiennent des bourses. Garantit dépenses et instruction Elèves doivent travailler commis et recevoir le produit de leur travail. Environ 70 élèves âgés de 10 à 18 ans ont signé des engagements pour s'embarquer avec lui sur le prochain bateau. Parents et tuteurs non consultés. Cet enrôlement des enfants est-il illégal?

SANZ."

Dans une lettre datée du cinq juillet 1913, le gouverneur Sanz m'a fait un rapport complet de cette affaire. Il l'avait suivie de sa propre initiative et trouvé que cet homme avait antérieurement enrôlé un grand nombre d'enfants pour les entraîner de cette manière loin de leur foyer et des écoles. Il en avait vendu quelques-uns purement et simplement. Il avait loué les autres pour les faire travailler à quatre pesos par mois. Pour chaque garçon enfermé il recevait environ dix pesos et cette affaire était devenue si profitable qu'il était retourné à Romblon pour y chercher d'autres enfants.

Sanz a retrouvé subséquemment un certain nombre de ces enfants, mais pour y arriver, il a dû avoir recours à l'aide du service secret de la Manille et de la gendarmerie philippine à Capiz. La plupart des enfants n'ont jamais été retrouvés. Les individus impliqués dans ces transactions ont été arrêtés et ont suivi leur procès; le principal d'entre eux qui opérait sous un faux nom a été condamné pour enlèvement de mineur.

LES POURSUITES SONT IMPOSSIBLES

"Dans mon propre rapport annuel pour 1912, je demandais l'adoption d'une loi pour punir le commerce des esclaves. Le 24 octobre de cette année-là, la commission des Philippines en adopta une qu'elle envoya à l'Assemblée, le 8 janvier 1913. L'Assemblée la déposa promptement sur la table; elle y est encore.

"Un procès a été intenté à Thomas Cabanag, marchand d'esclaves très connu, qui vendait et achetait surtout des enfants ifugaos. Il fut accusé de séquestration illégale en rapport avec la vente avouée d'une jeune fille nommée Jisuaya. Il fut déclaré coupable en première instance, en appela à la Cour Suprême le 16 mars 1907 et fut acquitté. C'est la fameuse cause dans laquelle le juge Tracey rédigea la décision. La jeune fille avait treize ans et la preuve démontra qu'elle avait été achetée de sa mère pour quelques cochons et poulets, du riz et un manteau. Cabanag la vendit à un homme de Nueva Viscaya qui la revendit à un indigène d'Isabella. Le tribunal décida qu'il n'y avait violation d'aucune loi, la jeune fille n'étant pas retenue par la force physique réelle. Cette décision a empêché toutes les poursuites que nous avons essayées depuis.

A OTTAWA

Le R. P. Louis Rhéaume, O.M.I., a été nommé directeur du Grand Séminaire d'Ottawa. Il succède au R. P. J-A. Poli.

Le R. P. Rhéaume est né à Lévis en 1873. Il a fait ses études à Ottawa et à Rome. Il entra chez les Oblats en 1898 et prononça ses voeux à Rome en 1900. Il fut ordonné par Mgr Virili le 2 avril 1904. En 1902 il décrochait ses titres de docteur en philosophie.

Il est professeur à l'Université d'Ottawa depuis 1905.

Il y a peu de changement dans les nominations du personnel de l'Université.

Le R. P. Roy, O.M.I., garde sa charge de recteur, et le R. P. Murphy demeure vice-recteur.

Les autres nominations sont les suivantes:

Sécrétaire: R.P. L. Binet.

Préfet des études au cours classique: R.P. J-P. Fallon.

Préfet de discipline: R.P. W. Stanton.

Assistants: R.P. PP. E-A. Latulippe, A. Véronneau, D. Finnigan.

Cours commercial.

Préfet des études: R.P. R. Legault.

Préfet de discipline: R.P. E. Turcotte.

Assistants: RR. PP. A. Pelletier et R. Sénéal.

Quelque éclattante que soit une action, elle ne doit pas passer pour grande lorsqu'elle n'est pas l'effet d'un grand dessein.